RESTRICTED

WT/COMTD/W/260

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

6 septembre 2021

(21-6613)

Comité du commerce et du développement

Original: anglais

PLAN BIENNAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE FORMATION 2022-2023

Table des matières

ACRONYMES 3

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE 4

2 INTRODUCTION 6

3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2020-2021 7

3.1 Résultats clés du Plan d'AT 2020-2021 7

3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'AT 2020-2021 10

3.2.1 Gestion axée sur les résultats 10

3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif 10

3.2.3 Contenu des cours et méthodes pédagogiques 11

3.2.4 Donner la priorité à l'inclusion 12

4 BESOINS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE 13

4.1 Priorités identifiées 13

4.2 Publics cibles 15

4.3 Préférences et contraintes concernant l'accès à l'AT 15

5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2022-2023 18

5.1 Gestion axée sur les résultats 18

5.2 Stratégie d'apprentissage progressif 19

5.3 Teneur des cours et utilisation de méthodes pédagogiques appropriées 21

5.4 Recours aux partenariats 23

5.5 Donner la priorité à l'inclusion 24

6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE 25

6.1 Résultat clé 1: Les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations 26

6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales 28

6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces 32

6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres 32

6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres 33

6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession 33

6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements/territoires accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC 35

6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées 35

6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées 35

6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et 'les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs 36

6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO 38

6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO 38

6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes et des responsables politiques 39

6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent 39

6.4 Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les parlementaires sont conscients et familiers des questions et travaux relatifs à l'OMC 39

6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent 40

6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne 40

6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC 40

6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent 41

7 FINANCEMENT 41

7.1 Budget ordinaire au titre de l'AT 42

7.2 Fonds extrabudgétaires au titre de l'AT 43

ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE DE L'ATLC DE L'OMC 2022-2023 44

ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS 53

ACRONYMES

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AMP	Accord sur les marchés publics
AT	Assistance technique
ATLC	Assistance technique liée au commerce
CAPC	Cours avancé de politique commerciale
CRPC	Cours régional de politique commerciale
CVM	Chaînes de valeur mondiales
EPC	Examen des politiques commerciales
FGAS	Fonds global d'affectation spéciale
GAR	Gestion axée sur les résultats
IFCT	Institut de formation et de coopération technique
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTC	Obstacles techniques au commerce
PCO	Programme de chaires de l'OMC
PFPB	Programme de formation des Pays-Bas
PJP	Programme des jeunes professionnels
Plan d'AT	Plan biennal d'assistance technique et de formation
PMA	Pays les moins avancés
PSA	Programme de stages sur l'accession
PSM	Programme franco-irlandais de stages pour les missions
SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
SCM	Système commercial multilatéral
SCR	Programme de stages de coordonnateur régional
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. L'assistance technique liée au commerce (ATLC) est l'une des fonctions essentielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son principal objectif est de renforcer les ressources humaines et institutionnelles des bénéficiaires afin qu'ils puissent tirer pleinement parti du système commercial multilatéral (SCM) fondé sur des règles, de remplir leurs obligations et de faire valoir leurs droits en tant que Membres, ainsi que de relever les nouveaux défis liés au commerce et de tirer avantage des nouvelles possibilités qu'offre le commerce.

2. Le présent plan biennal d'assistance technique et de formation (Plan d'AT) définit la stratégie et les priorités que le Secrétariat suivra dans ce domaine durant la période 2022-2023. Il s'agit principalement d'un cadre d'action identifiant les priorités, les résultats prévus, les mécanismes de mise en œuvre et les sources de financement des activités. Le Plan d'AT est conçu pour prévoir la fourniture d'une assistance technique conformément aux dispositions des paragraphes 38 à 41 de la Déclaration ministérielle de Doha[1] et d'autres décisions pertinentes adoptées par les Membres.

3. Le Plan d'AT 2022-2023 vise en outre à assurer la continuité des travaux déjà entrepris dans le cadre des plans d'AT précédents et à en tirer parti, tout en adaptant l'offre d'AT à l'évolution des besoins du SCM et des bénéficiaires de l'AT. Sa conception d'ensemble s'inspire en premier lieu des stratégies de gestion axée sur les résultats et d'apprentissage progressif de l'OMC et il est structuré autour des quatre résultats clés suivants:

- résultat clé 1: les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations;
- résultat clé 2: les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession;
- résultat clé 3: les établissements universitaires et les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques; et
- résultat clé 4: les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.

4. Le Plan d'AT explique ce qui sera fait au cours de la période biennale 2022-2023 pour parvenir aux quatre résultats clés mentionnés ci-dessus, compte tenu des besoins des Membres et des résultats des Conférences ministérielles les plus récentes. Il offre aussi une flexibilité suffisante pour prendre en compte les éventuels résultats spécifiques de la douzième Conférence ministérielle qui se tiendra à Genève en novembre et décembre 2021. Conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats, et pour garantir une amélioration ininterrompue de la disponibilité de données exhaustives, le Secrétariat continuera de s'attacher à généraliser la mise en œuvre de son cadre et de ses outils de suivi et d'évaluation, le cas échéant. Le Plan d'AT définit par ailleurs les objectifs et indicateurs de performance qui serviront à mesurer la réalisation des résultats clés.

5. Durant la période biennale 2022-2023, le Secrétariat continuera de promouvoir les activités d'AT qui privilégient l'application des Accords de l'OMC, de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires de l'AT, de déployer ses outils internes de gestion axée sur les résultats (GAR) et de renforcer la stratégie d'apprentissage progressif (SAP) s'il y a lieu. Il continuera également de développer et d'incorporer des méthodes pédagogiques plus efficaces, de recourir aux partenariats à valeur ajoutée et de s'engager à promouvoir des activités pleinement inclusives qui répondent aux besoins des bénéficiaires les plus faibles et les plus vulnérables. Le Secrétariat continuera notamment de renforcer ses méthodes pédagogiques et ses efforts dans le domaine de la formation des formateurs dans le but d'améliorer le transfert et la conservation des connaissances, y compris en ayant recours à de nouvelles méthodes de formation et de nouvelles technologies avec un niveau accru d'interactivité et une utilisation plus efficace de ressources.

[1] Déclaration ministérielle de Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphes 38 à 41.

6. L'exécution du Plan d'AT biennal précédent a été fortement affectée depuis mars 2020 par la pandémie de COVID-19.[2] Du côté de l'offre, les restrictions en matière de voyages, les interdictions ou restrictions en matière de réunions, les mesures de confinement et autres mesures similaires ont affecté la capacité du Secrétariat d'organiser des activités d'AT en présentiel, que ce soit à Genève ou à l'étranger. Du côté de la demande, des contraintes similaires, ainsi que des limitations à l'accès à du matériel informatique et à une connexion Internet fiable, en particulier pour les fonctionnaires gouvernementaux contraints de travailler de chez eux, ont affecté la capacité des bénéficiaires de demander des activités d'AT et d'en bénéficier. Ces circonstances ont eu des répercussions négatives sur les activités d'AT, en présentiel comme en ligne.[3] Les facteurs décrits ont eu une incidence inégale sur l'accès à l'ATLC entre les différents bénéficiaires. L'accès à du matériel informatique adéquat ou à une connexion Internet fiable peut être compliqué pour les fonctionnaires gouvernementaux dans de nombreuses régions. Il arrive fréquemment que les bénéficiaires ayant un grand besoin d'AT soient également ceux qui, comparativement, sont confrontés à de plus grandes difficultés à cet égard.

7. À l'heure de préparer ce plan biennal d'AT, l'incertitude est encore très forte quant à la manière dont la pandémie de COVID-19 et les facteurs découlant de cette pandémie qui affectent la demande et la réalisation des activités d'AT vont évoluer au cours des années 2022 et 2023. Le Plan d'AT établira des indicateurs, des niveaux de référence et des objectifs à utiliser pour évaluer le degré d'obtention, en supposant que les conditions actuelles qui affectent négativement les activités d'AT seront surmontées de manière significative au début de la période 2022-2023 ou peu après. Bien qu'il existe des hypothèses spécifiques au sujet de la pandémie actuelle en lien avec plusieurs des résultats indiqués dans le cadre logique, qui peuvent avoir une incidence sur les indicateurs, l'hypothèse générale d'un assouplissement progressif des mesures restrictives est au cœur de toutes les activités envisagées. Sur la base des tendances actuelles, le scénario décrit est celui qui présente un haut degré de probabilité, mais il est loin d'être certain. Toutefois, si les conditions actuelles qui affectent négativement les activités d'AT perdurent ou s'aggravent pendant toute la période 2022-2023 ou pendant la majeure partie de celle-ci, cela se répercutera sur les indicateurs figurant dans le cadre logique et sur la possibilité d'atteindre les objectifs indiqués. La mesure dans laquelle les résultats peuvent être affectés dépendra des circonstances qui peuvent se présenter et des mesures qui peuvent être prises, au niveau mondial, régional ou national. Étant donné la multiplicité des autres scénarios qui pourraient se présenter en pareil cas, et la difficulté de présenter un autre cadre logique qui rendrait compte de tous ces scénarios, on présente ici un seul cadre logique détaillé avec cette mise en garde.'

8. Le Plan d'AT a été mis au point dans le contexte d'un budget ordinaire de l'OMC qui stagne en termes nominaux depuis 2009 et de ressources extrabudgétaires volontaires généreuses mais en déclin. Il part ainsi du principe que les ressources de l'AT resteront stables durant la période biennale considérée, ce qui permettra à l'OMC de maintenir approximativement le même niveau d'activité dans ce domaine qu'au cours des années précédentes. Pour y parvenir, le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de renforcer l'efficience du programme d'AT tout en améliorant la qualité et les avantages pour les bénéficiaires. Ces efforts tiendront compte des enseignements tirés, ainsi que des priorités identifiées par les bénéficiaires pour la période biennale considérée.

9. Parallèlement, le Secrétariat poursuivra son dialogue avec les Membres sur d'autres questions qui pourraient nécessiter que des mesures soient prises. Ces questions incluent l'examen de l'assistance technique nécessaire en ce qui concerne les nouvelles questions commerciales et l'évaluation des connaissances des stagiaires et de l'utilisation qu'ils font des compétences acquises au moyen de l'AT.

10. Conformément aux directives des Membres, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre des mesures nécessitant encore une attention particulière qui ont été présentées dans sa réponse à l'évaluation externe de l'ATLC conduite en 2016.''' Il tiendra compte des résultats de son examen structurel, selon qu'il sera approprié, afin de contribuer à l'efficacité et à l'efficience de l'ATLC.

[2] Voir le Rapport annuel de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, pages 13, 19 et 20, et 23.

[3] Voir le Rapport annuel de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 40.

2 INTRODUCTION

11. Les activités d'ATLC de l'OMC visent à aider les bénéficiaires à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles afin qu'ils puissent participer de manière plus effective au SCM. À cet égard, à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar), en novembre 2001, les Ministres ont déclaré ce qui suit:

> "La fourniture de l'assistance technique par l'OMC sera conçue pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés et les pays en transition à faible revenu à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et à exercer leurs droits en tant que Membres, y compris en exploitant les avantages d'un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles."[4]

12. L'importance de l'AT a été réaffirmée par la suite par les Ministres à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Nairobi (Kenya) en décembre 2015, à laquelle ils ont déclaré ceci:

> "Nous réaffirmons aussi l'importance de programmes ciblés et durables d'assistance financière, technique et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement Membres, en particulier les PMA, à mettre en œuvre leurs accords, à s'ajuster au processus de réforme et à tirer parti des opportunités offertes."[5]

13. Lors de l'élaboration du Plan d'AT 2022-2023, le Secrétariat a travaillé avec les bénéficiaires pour identifier les besoins et s'assurer de la pertinence des activités d'ATLC proposées. L'élaboration du Plan d'AT a été fondée en premier lieu sur les renseignements recueillis au moyen d'un questionnaire distribué aux bénéficiaires de l'AT et de consultations avec les Membres et les observateurs. Ces renseignements ont été complétés par les enseignements tirés de la mise en œuvre de précédents plans d'AT.

14. Le Plan d'AT 2022-2023 conserve globalement la stratégie et l'approche adoptées dans le cadre des précédents plans d'AT et continue de privilégier les activités visant à soutenir les efforts déployés par les Membres pour appliquer les Accords de l'OMC, à prendre en compte leurs priorités en matière d'ATLC et à promouvoir l'amélioration des résultats obtenus par l'AT. En outre, les activités figurant dans le Plan d'AT 2022-2023 ont été conçues dans le but de produire des résultats globalement semblables à ceux des plus récents plans d'AT biennaux. Les résultats prévus pour la période 2022-2023 sont présentés en détail dans la section 6 et dans le cadre logique figurant à l'annexe 1. Cette annexe fait partie intégrante du Plan d'AT.

15. Le Plan d'AT a été élaboré dans un contexte caractérisé par une plus grande incertitude économique, aggravée par les effets de la pandémie mondiale de COVID-19. La majorité des bénéficiaires de l'AT restent confrontés aux mêmes difficultés que celles qui ont rendu nécessaire l'élaboration du programme d'AT de l'OMC au fil des ans. En outre, un certain nombre de bénéficiaires de l'AT cherchent à obtenir davantage de renseignements concernant les discussions en cours sur des questions commerciales émergentes telles que le commerce électronique, la facilitation de l'investissement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), les chaînes de valeur mondiales (CVM), etc.

16. Le Plan d'AT 2022-2023 est conçu pour prévoir la fourniture d'une assistance technique conformément aux dispositions des paragraphes 38 à 41 de la Déclaration de Doha et d'autres décisions pertinentes adoptées par les Membres.[6] Comme dans des précédents plans d'AT, les activités d'AT qui seront menées dépendront des besoins identifiés des Membres, en particulier au niveau national, et les activités régionales refléteront les besoins globaux exprimés dans les différentes régions concernées. La liste des principaux programmes et activités d'AT associés au présent plan d'AT figure à l'annexe 2.

17. Le reste du présent document se compose des sections suivantes: résumé des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de précédentes activités d'AT; besoins et priorités en matière d'AT identifiés par les Membres; stratégies et mesures visant à répondre aux besoins et

[4] Déclaration ministérielle de Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphe 38.
[5] Déclaration ministérielle de Nairobi, WT/MIN(15)/DEC, paragraphe 17.
[6] Déclaration ministérielle de Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphes 38 à 41.

priorités des Membres et des observateurs; résultats d'ensemble que doit produire la mise en œuvre du présent plan d'AT; et financement nécessaire à son exécution.

3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2020-2021

3.1 Résultats clés du Plan d'AT 2020-2021

18. Les enseignements tirés de l'exécution des plans d'AT antérieurs ont contribué à éclairer la préparation du Plan d'AT 2022-2023.

19. Le Rapport annuel de l'OMC sur l'assistance technique pour 2020 (Rapport annuel sur l'AT 2020) a analysé en détail l'ATLC fournie par l'OMC au cours de la première année de mise en œuvre du Plan d'AT 2020-2021.[7] L'année 2020 a commencé sur une note positive avec 26 activités d'AT en présentiel, qui se sont tenues jusqu'à la mi-mars. Malheureusement, du fait des limitations liées à la COVID-19, comme les restrictions en matière de voyages, les interdictions ou les restrictions en matière de réunions, les confinements et autres mesures similaires, toutes les activités d'AT en présentiel ont ensuite été brutalement interrompues. Pendant l'essentiel du deuxième trimestre de 2020, les activités de formation en ligne ont été pour ainsi dire la seule forme d'assistance technique disponible. Le Secrétariat a mis sur pied des nouvelles activités d'AT au format virtuel et converti des activités initialement conçues comme activités en présentiel. La transition s'est faite progressivement et partiellement mais a permis, dans une large mesure, de répondre aux demandes d'AT. Au final, malgré une augmentation de 22% de l'offre d'activités de formation en ligne et le déploiement d'activités d'AT à distance au cours du second semestre de l'année, le nombre d'activités d'AT en 2020 a baissé de 22% par rapport à 2019.[8]

20. La pandémie de COVID-19 a aussi affecté la demande d'activités d'AT. Évidemment, l'attention des bénéficiaires s'est initialement tournée vers les préoccupations de santé publique et les effets connexes de la pandémie, plutôt que vers le renforcement des capacités liées au commerce. Il y a eu une baisse importante des demandes d'activités d'AT nationales, qui sont habituellement l'une des formes les plus courantes d'assistance technique. Les travaux des comités ont été temporairement suspendus, avant de reprendre progressivement. Les examens des politiques commerciales (EPC) et leur suivi ont aussi ralenti. Il importe de noter que, pour de nombreux bénéficiaires, les différents modes de fourniture de l'AT (en présentiel, en mode virtuel et en ligne) ne peuvent pas entièrement se substituer les uns aux autres. En conséquence, les efforts du Secrétariat en vue de proposer d'autres activités d'AT virtuelles se sont heurtés à une demande limitée.

21. L'annulation de plusieurs activités pour généralistes en présentiel en 2020 s'est traduit par une part plus importante d'activités de formation spécialisées. La plupart des activités de niveau avancé se sont révélées difficiles à convertir en mode virtuel, ce qui a entraîné une baisse notable du nombre et de la part des activités d'AT de niveau avancé et du nombre de participants à ces activités. À l'inverse, les activités intermédiaires sont devenues dominantes et ont représenté les trois quarts du nombre total d'activités d'AT de l'année. Certaines activités n'entraient pas dans la Stratégie d'apprentissage progressif et il a été impossible de leur attribuer un niveau spécifique.

22. Les cours en ligne du programme d'apprentissage à distance du Secrétariat sont restés disponibles sans interruption durant toute l'année 2020. Globalement, le nombre de participants à ces activités est demeuré stable. Proportionnellement, l'apprentissage à distance a attiré 43% du total des participants en 2020. L'une des difficultés a été d'encourager les participants à assister aux cours et à les terminer. Le nombre de participants ayant terminé un cours de formation en ligne a reculé de 7% pendant l'année. En plus des difficultés générales découlant de la pandémie qui a affecté la participation à toutes les activités d'AT, un autre élément peut expliquer cette baisse, à savoir le fait qu'en l'absence d'activités en présentiel les bénéficiaires étaient moins incités à suivre et achever les cours en ligne constituant une condition préalable à la participation aux activités en question. Pour surmonter ces difficultés, le Secrétariat a conçu de nouveaux types de cours répondant à l'évolution des besoins, par exemple une demande de cours moins longs, des formations

[7] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259.

[8] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 13. L'offre élargie d'activités d'AT virtuelles et de cours de formation en ligne n'a pas entièrement compensé le manque d'activités en présentiel. Comme indiqué ci-dessous, toutefois, le nombre de participants aux activités d'AT est resté généralement constant. Voir le paragraphe 23 ci-dessous.

mobiles et du matériel de formation à fort contenu multimédia. Ainsi, à la fin de 2020, le catalogue des formations en ligne avait pu être élargi de 22%.

23. Pour le second semestre 2020, le Secrétariat était parvenu à remplacer partiellement les activités d'AT en présentiel suspendues par des activités virtuelles, ce qui a contribué à stabiliser le nombre de participants aux activités d'AT pour l'année, puisque certaines activités virtuelles ont permis d'accueillir un plus grand nombre de participant.

24. L'année 2020 a également vu une importante sous-présentation de rapports sur les activités d'AT. Selon certaines estimations, environ la moitié des activités virtuelles n'ont pas fait l'objet d'un rapport, car bon nombre de ces activités n'ont pas requis de ressources financières spécifiques. Par conséquent, les données recueillies concernant l'AT étaient incomplètes et manquaient de cohérence, rendant les indicateurs de résultats, pour la plupart conçus à l'origine pour les activités en présentiel, moins pertinents, et nombre des objectifs fixés pour l'AT irréalistes. Le cadre logique du Plan d'AT définit les indicateurs et les objectifs qui sont utilisés pour mesurer les résultats. Du fait des circonstances particulières prévalant pendant presque toute l'année 2020, le cadre logique standard est devenu un instrument inadapté pour mesurer les résultats de l'AT cette année.[9]

25. Le Secrétariat s'est efforcé de maintenir en priorité une forte participation des pays les moins avancés (PMA). Il est également resté déterminé à promouvoir la parité hommes-femmes dans ses activités. Fournir les activités d'AT dans les différentes langues de travail de l'OMC a été un outil supplémentaire pour promouvoir l'inclusion.

26. Comme indiqué plus haut, la demande globale d'AT a fortement baissé en 2020. La diminution du nombre d'activités d'AT pendant l'année, notamment des activités au niveau national, a eu des répercussions particulièrement fortes sur la participation des PMA. Le nombre de PMA bénéficiant d'une assistance technique en 2020 a été 14% en deçà des objectifs. Pour bon nombre de PMA, les effets de la pandémie de COVID-19 sur la capacité de participer aux activités d'AT semblent s'être ajoutés aux problèmes de connexion pour assister aux réunions virtuelles. Néanmoins, sur une note positive, la prévalence des activités virtuelles, de portée mondiale pour nombre d'entre elles, a fait qu'environ 80% des activités d'AT en 2020 ont été ouvertes à la participation des PMA. Les activités d'AT portant sur des thèmes tels que les accessions, la sortie de la catégorie des PMA, le transfert de technologie et l'impact de la COVID-19, ont généré une participation importante des PMA. Ceux-ci ont également porté à 30% leur participation aux activités de formation en ligne, ce qui correspond aux taux historiques de participation de la dernière décennie et représente une augmentation de 11% par rapport à 2019.[10]

27. Du fait de la sous-présentation de rapport sur les activités d'AT, il a été difficile de suivre de près la participation des femmes à ces activités. Il semble toutefois que les conséquences de la pandémie aient affecté de manière disproportionnée la participation des femmes aux activités d'AT. S'agissant des activités pour lesquelles des informations sont disponibles, les femmes ont représenté 45% des participants, un taux qui reste proche de la moyenne de 47% enregistrée pendant la période 2017-2019. Dans certaines régions, comme la région Asie-Pacifique et la région ECOACC, où la représentation des femmes était déjà faible, elle a encore reculé. La représentation des femmes a aussi baissé de 10% dans les activités de formation en ligne, activités dans lesquelles elle restait stable auparavant. Le nombre de femmes qui se sont inscrites à des cours mais ne les ont pas achevés a augmenté de 17% par rapport à 2019. Parmi les femmes qui ont terminé avec succès des cours, les notes étaient 2% inférieures à celles de leurs homologues masculins. Cela étant, les femmes ont plus souvent achevé des cours avec mention que les hommes.[11]

28. Le Secrétariat a continué de proposer des cours dans les trois langues de travail de l'OMC. L'anglais est resté la langue prédominante des activités d'AT en 2020, suivi du français et de l'espagnol. En tenant compte des cours en présentiel et des cours virtuels, 50% des participants ont été formés en anglais, 13% en français et 8% en espagnol. Les 29% restants, soit deux fois plus qu'en 2019, ont participé à des activités multilingues accompagnées d'un service d'interprétation.

[9] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 20.

[10] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, pages 60 et 61.

[11] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, pages 60 et 61.

Les préférences linguistiques pour les activités de formation en ligne ont vu une répartition à peu près similaire à celle de 2019. Le nombre de participants aux cours en anglais est passé de 64% à 69%, tandis que celui des cours en espagnol a baissé de 20% à 19% et celui des cours en français de 16% à 12%. Le Secrétariat a poursuivi ses efforts pour que tous les cours de formation en ligne soient disponibles dans les trois langues de travail de l'OMC. Cependant, en raison notamment du lancement de 15 nouveaux cours de formation en ligne, initialement en anglais uniquement, 65% seulement du catalogue des formations en ligne pour 2020 était disponible dans les trois langues.

29. Le résultat clé 1, qui encourage la mise en œuvre des Accords de l'OMC et la pleine concrétisation des droits et obligations des Membres, continue de représenter l'essentiel des activités d'AT, avec quelque 86% des activités d'AT ayant fait l'objet d'un rapport en 2020. Le résultat clé 2, qui soutient l'accession des nouveaux Membres, a occupé la deuxième place, avec 12% des activités d'AT ayant fait l'objet d'un rapport en 2020. Les résultats clés 3 et 4, en faveur des milieux universitaires et d'autres parties prenantes, ont représenté une part moins importante que durant les années précédentes.

30. Globalement, l'AT de l'OMC a atteint 65% de ses objectifs convenus (53% pleinement et 12% partiellement). Compte tenu des contraintes imposées par la pandémie et du caractère inadapté des indicateurs choisis avant la pandémie de COVID-19, ces résultats constituent une performance remarquable. Des résultats remarquables ont été observés dans plusieurs domaines. Par exemple, le nombre de notifications en suspens (concernant l'agriculture, les obstacles techniques au commerce (OTC) ou les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), entre autres) a continué de diminuer en 2020. Cette amélioration peut être attribuée en partie à la transition amorcée il y a plus de 10 ans par l'OMC vers des outils et bases de données électroniques pour les notifications. Pendant la pandémie, la plupart des communications, y compris les notifications, ont été présentées en format électronique ou en ligne. Globalement, les outils numériques ont été de plus en plus utilisés en 2020.

31. Les pays en développement et les PMA Membres ont continué de contribuer activement aux travaux liés au système commercial multilatéral (SCM). Ils ont continué de présenter des documents de travail aux organes de l'OMC. Les processus d'accession à l'OMC ou à l'AMP se sont avérés résilients face à la pandémie. Les travaux se sont poursuivis à peu près au même rythme qu'au cours des années précédentes. Les observateurs se sont également bien adaptés aux nouveaux modes de fourniture de l'AT.

32. Les divers programmes de stages relevant de l'AT de l'OMC n'ont pas été affectés par la pandémie. Pour l'essentiel, ils se sont déroulés presque comme initialement prévu. Bon nombre des stagiaires étaient déjà présents à Genève au moment où les restrictions en matière de voyages ont commencé à être imposées. Bien que les stagiaires aient télétravaillé pendant la majeure partie de l'année, ils ont tout de même atteint leur objectif d'apprentissage par la pratique. Leurs supérieurs hiérarchiques ont évalué leur comportement professionnel comme ayant été pleinement satisfaisant.

33. 2020 a été une année de consolidation pour le Programme de chaires de l'OMC. Deux ans après le versement du dernier don en faveur des chaires de la phase II, les résultats obtenus devraient être durables. Les chaires sont restées influentes dans leurs pays et ont joué un rôle dans l'élaboration des politiques commerciales. Elles ont aussi continué d'actualiser leurs programmes de cours et ont fait état d'un niveau sans précédent de produits de recherche. En décembre 2020, le processus de candidature pour la phase III a été lancé.

34. Les activités de sensibilisation à l'intention des publics non traditionnels (journalistes, parlementaires, secteur privé ou société civile) ont elles aussi pâti de la pandémie. L'OMC ne pouvant pas organiser d'activités en présentiel, elle s'est tournée vers d'autres voies de communication pour communiquer avec ces communautés. L'activité a augmenté par le biais des réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook, YouTube et Instagram), du site Web de l'OMC et du bulletin d'information sur l'assistance technique. Le mécanisme de demande de matériel de formation (TMR) a permis de diffuser les matériels didactiques de l'OMC bien au-delà des cercles de bénéficiaires traditionnels. Après avoir diminué de moitié en 2019, le nombre de TMR est reparti à la hausse en 2020. Le nombre de personnes ayant accès au mécanisme de TMR est revenu à son niveau d'avant 2019, en particulier pour les universités et le secteur privé.

3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'AT 2020-2021

35. Plusieurs enseignements pertinents peuvent être tirés des activités d'AT mises en œuvre en 2020-2021 et au cours des années précédentes pour guider la mise en œuvre du présent plan d'AT. Ces enseignements concernent la mise en œuvre de la stratégie de GAR du Secrétariat, la SAP, les méthodes pédagogiques et la priorisation de l'inclusion.

3.2.1 Gestion axée sur les résultats

36. Comme l'indiquent des rapports antérieurs sur les résultats établis conformément aux activités de suivi et d'évaluation du Secrétariat, les progrès accomplis au cours des dernières années jettent les bases qui permettront, dans le cadre du Plan d'AT, de poursuivre l'approche globale établie au cours de la dernière période biennale. Les modifications nécessaires seront apportées pour tenir compte des nouvelles demandes d'assistance technique et ainsi répondre à l'évolution des circonstances entourant le Programme de travail de l'OMC. Des ajustements seront également faits afin de ménager la flexibilité nécessaire pour tenir compte de facteurs tels que la manière dont les actuelles restrictions liées à la COVID-19 sont levées au niveau national ou régional. Par conséquent, le présent plan d'AT est structuré selon la même philosophie générale et les mêmes modalités de fonctionnement globales que le précédent plan d'AT.

37. Dans le même temps, des ajustements mineurs ont été apportés aux indicateurs, aux objectifs et aux présupposés pour certains résultats clés et intermédiaires sur la base des enseignements tirés au cours de la période 2020-2021. Ces changements permettront au Secrétariat de recueillir des données pertinentes, en tenant compte des capacités limitées de nombreux bénéficiaires lorsqu'il s'agit de fournir des renseignements fiables sur les résultats de l'assistance technique au niveau national. Quelques ajustements mineurs ont également été apportés au cadre logique (annexe 1) pour combler les lacunes identifiées.

38. En vue de faciliter la collecte de données aux fins de la GAR (telles que des renseignements sur les besoins des bénéficiaires, le niveau de la demande d'AT et les partenariats), des améliorations ont été apportées au système de gestion de l'assistance technique (TAMS) pendant la période 2020-2021. Ces modifications ont inclus l'amélioration des fonctionnalités existantes et la création de nouvelles fonctionnalités pour les demandes nationales d'AT en ligne, pour le module de gestion des recommandations des RRM et pour les tableaux de bord électroniques.

39. La disponibilité d'une visualisation des données en temps réel alliée à la présentation d'un rapport annuel sur les activités d'AT incluant des éléments de preuve qualitatifs de l'incidence des activités par le biais de récits aide le Secrétariat à communiquer de manière plus stratégique les résultats de l'AT et favorise la transparence et la responsabilité. Cette approche permet en outre de révéler des éléments de la durabilité des résultats des activités d'AT dont les indicateurs prévus dans le Plan d'AT (tels que le Programme de chaires de l'OMC et les stages de longue durée) ne sauraient rendre compte.

3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif

40. L'offre d'AT du Secrétariat a continué d'être inspirée par la SAP. Au cours de l'année 2020, la plupart des activités d'AT enregistrées faisaient partie de la SAP. Seules 13% des activités d'AT enregistrées n'ont pu se voir attribuer un niveau spécifique et n'entraient pas dans le cadre de la SAP.[12] Ce pourcentage correspondait à celui enregistré les années précédentes et signalait une bonne absorption de cette stratégie dans les activités d'AT du Secrétariat.

41. Les efforts déployés pour instaurer une progressivité dans les cours de formation se sont essentiellement concentrés sur les cours régionaux, mondiaux et d'apprentissage en ligne. L'application de cette stratégie aux activités nationales est souvent un défi, car le Secrétariat n'a que peu de contrôle sur le niveau de participation.

[12] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 43.

3.2.3 Contenu des cours et méthodes pédagogiques

42. Malgré les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19, le Secrétariat a continué d'ajuster son offre et son programme de cours[13], d'améliorer son approche pédagogique et d'identifier précisément les besoins des bénéficiaires afin de parvenir aux résultats d'apprentissage désirés.

43. S'agissant des moyens de fourniture des activités d'AT, l'année 2020 a imposé une courbe d'apprentissage à forte pente aux formateurs et aux participants, de même qu'aux organisateurs de ces activités. La fourniture d'AT sous forme virtuelle a initialement été lancée mi-2020 afin de permettre au Secrétariat de continuer de répondre dans la mesure du possible aux besoins d'AT des bénéficiaires, alors que les activités en présentiel étaient impossibles. Ces efforts se sont traduits par une meilleure compréhension, tant pour le Secrétariat que pour les bénéficiaires, des possibilités que la fourniture à distance de l'assistance technique pouvait offrir.

44. Par ailleurs, l'expérience de 2020 a aussi permis de mieux comprendre les limitations de la fourniture d'AT à distance par rapport aux formations en présentiel. Les bénéficiaires ont souvent été réticents à remplacer des activités en présentiel par des activités équivalentes en mode virtuel. Afin de faire en sorte que les activités virtuelles aient un maximum d'effets par rapport aux activités en présentiel, certaines conditions devaient être réunies: par exemple les participants devaient être en mesure de consacrer suffisamment de temps à l'activité en trouvant un juste équilibre entre les obligations professionnelles et familiales et autres contraintes personnelles. Comme il a été relevé dans les commentaires formulés par les participants, consacrer toute son attention à une activité de formation est devenu de plus en plus compliqué dans un environnement à distance. Avoir accès à une connexion Internet solide et fiable et à du matériel informatique adéquat s'est également révélé essentiel. Enfin, du fait de la technologie actuelle et d'autres aménagements actuels, il a été difficile de convertir en mode virtuel toutes les activités d'AT habituellement proposées en présentiel tout en maintenant des résultats équivalents. Cela a été tout particulièrement le cas pour les activités de niveau avancé, pour généralistes et pour spécialistes, qui nécessitent un degré élevé d'interaction entre les participants, les formateurs et d'autres experts, mais aussi entre les participants eux-mêmes. L'ajustement au mode virtuel implique de revoir entièrement la conception de l'activité d'AT. En règle générale, la conversion d'une activité de formation en présentiel nécessite une préparation supplémentaire importante et un ajustement du niveau d'ambition. Du fait des limitations inhérentes au mode de fourniture, ceci se traduit habituellement par des séances en temps réel plus courtes et des sessions de travail en groupe moins intenses. Afin qu'elles puissent couvrir les mêmes questions, certaines activités virtuelles ont dû être conçues pour une durée plus longue que leurs équivalents en présentiel.[14] La forte interaction des participants avec les formateurs et entre eux pendant toute la durée de la formation, qui est un aspect extrêmement important des activités en présentiel, a été sévèrement réduite en mode virtuel.

45. Depuis quelques années, en réponse à une recommandation formulée par une évaluation externe réalisée en 2016, le Secrétariat a organisé un certain nombre de cours de formation de formateurs, qui ont été suivis par de nombreux fonctionnaires du Secrétariat actifs dans la fourniture de l'assistance technique. La conversion forcée, en 2020, des activités en présentiel en activités virtuelles a conduit le Secrétariat à organiser plusieurs cours de formation de formateurs portant sur la fourniture virtuelle des formations, avec l'objectif de mettre à niveau leurs connaissances sur ce type d'enseignement. Le Secrétariat continuera de consolider, d'enrichir et de proposer son offre de

[13] Des exemples notables en sont la préparation et la mise en œuvre d'une activité de formation en octobre 2020 concernant la santé, le commerce et la propriété intellectuelle face à la pandémie de COVID-19, ainsi que la deuxième édition de l'étude trilatérale intitulée "Promouvoir l'accès aux technologies médicales et l'innovation: Intersections entre la santé publique, la propriété intellectuelle et le commerce", en collaboration, dans les deux cas, avec l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, pages 45 et 46 et 51 et 52.

[14] À titre d'illustration, le cours régional de politique commerciale, une activité de niveau intermédiaire pour généralistes, a été reconvertie au format en ligne. Deux éditions ont eu lieu en 2020, la première pour la région Caraïbes et la seconde pour la région des pays arabes et du Moyen-Orient. Du fait des limitations inhérentes au format, la version en présentiel de 8 semaines est devenue un cours en ligne de 14 semaines, qui a permis de couvrir un volume de questions équivalent avec des objectifs limités. En dépit d'un niveau d'ambition revu à la baisse, la plupart des participants ont fait savoir que le volume de travail requis par le cours avait été très contraignant, notamment parce qu'ils n'avaient pas pu consacrer toute leur attention à la formation.

formations de formateurs pour ceux de ses fonctionnaires qui interviennent dans la fourniture de l'AT à l'OMC.

46. Les outils technologiques qui permettent la fourniture à distance de l'assistance technique et augmentent l'interactivité évoluent rapidement et sont aujourd'hui plus facilement accessibles. Ces dernières années ont vu une expansion de l'adoption, dans le contexte de l'AT de l'OMC, de techniques et de technologies qui visent à capter l'attention des participants et à améliorer leur expérience d'apprentissage. Les formateurs de l'OMC n'ont eu de cesse d'utiliser des techniques de formation interactives et d'incorporer des innovations numériques dans les activités en présentiel, les cours traditionnels représentant moins de la moitié du temps de formation au début de la période 2020-2021.[15]

47. La maîtrise et la connaissance accrues des méthodes et des outils pédagogiques interactifs acquises en 2020 par les formateurs du Secrétariat du fait du passage à la fourniture à distance des activités d'AT ont constitué un tournant dans la mise en œuvre de l'AT à cet égard et cette tendance devrait vraisemblablement se maintenir dans le futur.

3.2.4 Donner la priorité à l'inclusion

48. Malgré la création de nouveaux produits qui ont généré une participation importante des PMA (sur des thèmes tels que les accessions, la sortie de la catégorie des PMA, le transfert de technologie et l'incidence de la COVID-19), la demande globale d'AT a connu une forte baisse en 2020, ce qui a eu un impact particulièrement fort sur la participation des PMA. Pour de nombreux PMA, les effets de la pandémie de COVID-19 sur la capacité de participer aux activités d'AT ont été aggravé par les difficultés en matière de connectivité lorsque les participants tentaient d'assister aux activités en ligne.[16] Les PMA ont aussi été touchés par les mesures administratives prises à l'égard des Membres et des observateurs ayant des arriérés de contributions à l'OMC. À la fin de l'année 2020, huit bénéficiaires, dont cinq Membres et trois observateurs, n'avaient pas accès à l'AT de l'OMC en raison des mesures administratives. Trois de ces bénéficiaires étaient des PMA. Cette situation pose problème au Secrétariat qui doit répondre aux besoins d'un certain nombre de bénéficiaires, en particulier des PMA.

49. Comme indiqué dans le Rapport annuel 2020 sur l'assistance technique, environ la moitié des activités d'AT dispensées en mode virtuel n'ayant pas été enregistrées dans le Système de gestion de l'assistance technique (TAMS), il était difficile de suivre la participation en 2020. Les répercussions de la pandémie semblaient toutefois avoir affecté de manière disproportionnée la participation des femmes aux activités d'AT. S'agissant des activités d'AT pour lesquelles des données étaient disponibles, les femmes représentaient 45% des participants. Bien que ce chiffre ne reflète pas pleinement la situation en 2020, il était proche de la moyenne de 47% enregistrée en 2017-2019.[17]

50. Comme lors de périodes antérieures, il y avait des variations d'une région à une autre avec des augmentations dans certains régions, des baisses dans d'autres et de la stabilité dans un petit nombre de régions. La représentation des femmes dans quelques régions, comme la région Asie-Pacifique et la région Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase, où elle était déjà faible, a encore reculé. Elle a aussi baissé dans les activités de formation en ligne. Cela étant, notre expérience de 2020 semble montrer que lorsque les femmes ont la possibilité de se consacrer pleinement aux activités d'AT, leur niveau de participation se traduit par d'excellents résultats.[18]

51. En termes de diversité de langues, sur les trois langues de travail de l'OMC, l'anglais est resté la langue prédominante des activités d'AT, suivi du français et de l'espagnol. La fourniture de services d'interprétation dans les activités d'AT organisées à distance a été compliquée et limitée par le nombre d'interprètes disponibles, mais a été relativement plus facile que pour les activités en présentiel, pour lesquelles les services d'interprétation sont limités en plus par les équipements

[15] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 47.

[16] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 58.

[17] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 58.

[18] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, pages 56 à 58.

disponibles sur les lieux de formation.[19] Les préférences linguistiques pour les activités de formation en ligne en 2020 ont été similaires à celle de l'année précédente. La part des participants aux cours en anglais est passée de 64 à 69%, tandis que la part des participants aux cours en français a reculé, passant de 20% à 19% et celle des participants aux cours en espagnol de 16% à 12%. Le lancement de 15 nouveaux cours, initialement disponibles uniquement en anglais, a ramené à 65% l'offre du catalogue de formations en ligne disponible dans les trois langues de travail.[20]

4 BESOINS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

52. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'AT, et conformément à sa pratique, le Secrétariat a échangé avec les Membres et observateurs bénéficiaires afin d'identifier leurs priorités en matière d'AT et de connaître leur avis sur divers aspects liés à la fourniture de l'AT. À cet égard, un questionnaire en ligne a été distribué aux missions permanentes auprès de l'OMC des Membres et observateurs bénéficiaires, les invitant à formuler des observations sur plusieurs questions, à savoir: leurs besoins et priorités en matière d'AT; les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder à l'AT, y compris en ce qui concerne les différentes formes de fourniture des formations (en ligne, à distance ou en présentiel); et leurs vues sur la participation de diverses parties prenantes aux activités de formation. Les réponses reçues ont été analysées et ont servi de base à l'élaboration du Plan d'AT.

4.1 Priorités identifiées

53. Au total, le Secrétariat a reçu des réponses de 73 bénéficiaires. Les renseignements recueillis peuvent être considérés comme représentatifs, dans l'ensemble, de l'avis des bénéficiaires concernant les priorités en matière d'AT et les résultats intermédiaires souhaités à l'issue des activités d'AT pour la période biennale considérée. Comme le montre le graphique 1, les réponses concernant les besoins et priorités en matière d'AT étaient globalement similaires à celles fournies lors de l'élaboration du précédent plan d'AT pour ce qui est des questions habituellement traitées à l'OMC, comme les OTC, le commerce des services, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la facilitation des échanges, les questions à liées à l'accès aux marchés, les subventions, les mesures correctives commerciales, etc., avec une demande notable concernant des questions émergentes telles que le commerce électronique, la facilitation de l'investissement et les subventions à la pêche.[21]

54. Environ la moitié des bénéficiaires ayant répondu au questionnaire ont indiqué qu'ils avaient effectué une évaluation des besoins en matière d'AT, générale ou spécifique (par exemple en lien avec des thèmes spécifiques comme la facilitation des échanges). Plusieurs d'entre eux ont mentionné avoir utilisé d'autres outils pour identifier leurs priorités, notamment des consultations internes avec les parties prenantes pertinentes, des plans et stratégies nationaux et les résultats des récents examens des politiques commerciales (EPC).

55. Il a également été demandé aux bénéficiaires d'indiquer s'ils estimaient que l'ATLC de l'OMC devrait élargir l'éventail des questions couvertes afin d'inclure d'autres thèmes faisant l'objet de discussions à l'OMC. Les bénéficiaires ayant répondu ont presque tous répondu par l'affirmative et mentionné comme thèmes principaux les questions visées par les initiatives liées à des déclarations conjointes (soit en termes généraux soit en indiquant des questions spécifiques). Parmi ces questions, les thèmes les plus fréquemment mentionnés ont été le commerce électronique et la facilitation de l'investissement, suivis par les MPME et la réglementation intérieure dans le domaine du commerce des services. Les thèmes liés aux ADPIC, les questions liées au commerce et à la santé, les subventions à la pêche, le commerce et l'environnement, et les questions relatives au commerce et à l'égalité des genres sont les autres thèmes mentionnés par plusieurs bénéficiaires ayant répondu. Ceux-ci ont également identifié d'autres questions telles que le commerce et le développement, les questions relatives à la facilitation des échanges, le financement du commerce, la réforme de l'OMC, le rôle de l'OMC dans la reprise économique après la pandémie de COVID-19

[19] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 63.

[20] Voir le Rapport annuel 2020 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/259, page 63.

[21] Comme cela a été fait dans les plans d'AT précédents et dans le but de faciliter la comparaison, ces catégories générales visent à regrouper les questions très diverses et souvent hétérogènes identifiées par les bénéficiaires en les reliant à des accords visés ou à des sujets d'AT/de formation existants, ou encore à des questions spécifiques faisant l'objet de discussions à l'OMC.

et la politique de la concurrence. Quelques bénéficiaires ont répondu qu'ils estimaient que les programmes d'AT actuels répondaient à leurs besoins, tandis que d'autres ont estimé que les activités existantes, comme les cours de formation en ligne, devraient être renforcées.

Graphique 1 Priorités des bénéficiaires pour 2022-2023

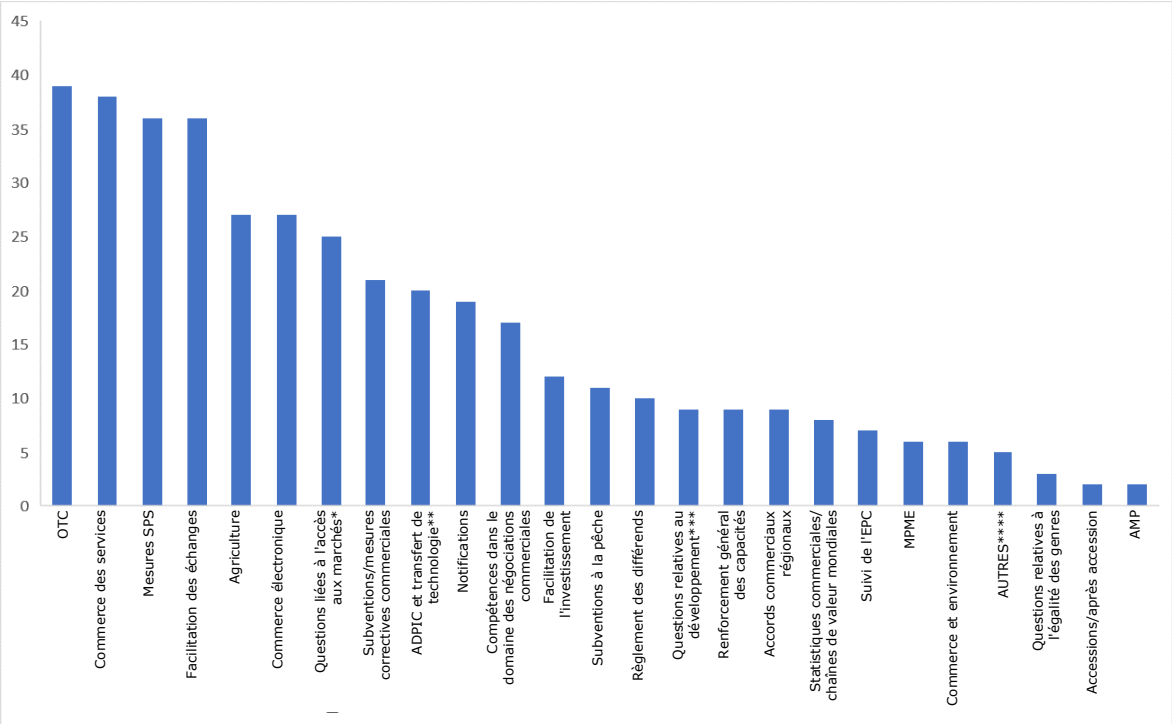

* Les questions concernant l'accès aux marchés incluent, entre autres choses, l'évaluation en douane, les licences d'importation, les règles d'origine, la libéralisation tarifaire et les mesures non tarifaires.

** La catégorie "ADPIC et transfert de technologie" englobe un large éventail d'aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce et au développement, entre autres choses, des intersections avec l'innovation, la transformation numérique, la valeur ajoutée aux produits locaux, la santé publique, le changement climatique et les programmes de transfert de technologie en faveur des PMA.

*** Les questions relatives au développement comprennent notamment l'appui du CIR, le traitement spécial et différencié et les contraintes sur le plan de l'offre.

**** La catégorie "AUTRES" inclut notamment les centres de référence, la compétitivité internationale et la réforme de l'OMC.

56. Les bénéficiaires ont été invités à identifier et décrire toute contrainte de capacité qui les empêche de tirer pleinement partie du système commercial multilatéral fondé sur des règles, y compris pour faire face à l'émergence de nouveaux défis liés à l'OMC. Les réactions ont été très diverses et, d'une manière générale, les questions les plus fréquemment mentionnés étaient liées aux contraintes en matière de ressources humaines et aux limitations des connaissances relatives aux questions traitées à l'OMC. S'agissant des ressources humaines, les principales contraintes avaient trait au nombre insuffisant de fonctionnaires connaissant bien les questions traitées à l'OMC, à la faiblesse des capacités institutionnelles due à des effectifs insuffisants et à la forte rotation du personnel, dont la mobilité des fonctionnaires formés d'un département à un autre ou la sortie de ces fonctionnaires des services publics, entraînant une perte de ressources et une mémoire institutionnelle lacunaire. Ces éléments ont été relevé dans plusieurs régions et particulièrement par les bénéficiaires de la région d'Amérique latine et de la région Asie-Pacifique. La connaissance limitée des questions traitées à l'OMC, qui a été relevée tant pour le secteur public que pour le secteur privé, englobe des questions telles que le manque de compétences et la formation limitée. Parmi le nombre total de bénéficiaires de toutes les régions ayant répondu, cette contrainte a été la plus fréquemment citée. Les autres contraintes mentionnées par les bénéficiaires ayant répondu avaient trait aux ressources financières et matérielles limitées, à la coordination limitée ou non existante au niveau national entre l'autorité chargée du commerce international et les différents départements dont les travaux se rapportent à l'un quelconque des Accords de l'OMC, ainsi qu'aux renseignements ou données limitées dans le domaine du commerce. Certains bénéficiaires ont mentionné d'autres

contraintes, comme les problèmes de connectivité à Internet, la non-existence de missions résidentes à Genève (ou la petite taille de missions existantes), des contraintes linguistiques et le manque, dans leurs pays, de cours universitaires ou de professionnels traitant des questions relatives à l'OMC.

4.2 Publics cibles

57. La plupart des bénéficiaires ayant répondu ont indiqué qu'outre les fonctionnaires gouvernementaux, d'autres parties prenantes devraient participer aux activités d'AT afin de renforcer les connaissances des droits et obligations prévus dans les Accords de l'OMC. Selon plusieurs bénéficiaires, cela permettrait de soutenir l'élaboration des politiques nationales et la mise en œuvre des droits et obligations des Membres au titre des Accords de l'OMC. Parmi ces autres parties prenantes, en plus des parlementaires, des universitaires, des chercheurs, de la société civile et des médias, plus de 80% des bénéficiaire ayant répondu ont cité le secteur privé, qui comprenait les producteurs, les exportateurs, les négociants et les chambres de commerce et d'industrie. Environ 40% des bénéficiaires ayant répondu ont mentionné les milieux académiques (universités, chercheurs, étudiants), les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, y compris les syndicats. Les médias et les journalistes ont aussi été mentionnés, tandis que les parlementaires ont été identifiés principalement par les bénéficiaires d'Afrique francophone et d'Amérique latine. Quelques bénéficiaires ayant répondu n'ont pas cité d'autres parties prenantes qu'ils aimeraient voir participer aux activités d'AT. À cet égard, les différentes vues sur l'importance que les bénéficiaires attachent à la participation d'autres parties prenantes comme moyen de renforcer les capacités sur les questions liées à l'OMC seront prises en compte lors de la conception des activités ciblant les parties prenantes non gouvernementales. Bien que les domaines identifiés comme utiles pour l'information des autres parties prenantes soient assez variables selon les régions, ils incluent globalement les suivants: sensibilisation générale au rôle et au fonctionnement de l'OMC et de ses accords, discussions en cours sur la réforme institutionnelle de l'OMC, nouvelles questions telles que le commerce électronique, les MPME et la facilitation de l'investissement, et interaction entre le commerce et le développement en général. Les activités ciblant d'autres parties prenantes devront rendre compte des besoins spécifiques de chaque région.

4.3 Préférences et contraintes concernant l'accès à l'AT

58. Le Secrétariat a reçu des réponses très variées concernant les préférences ou les contraintes en lien avec des formes spécifiques de fourniture des formations, comme la fourniture en ligne (comme dans les activités d'apprentissage en ligne); la fourniture en présentiel; la fourniture à distance (comme dans les activités virtuelles, y compris les webinaires); ou la fourniture d'activités "mixtes" impliquant des éléments en présentiel et des éléments en ligne ou à distance. Si certains bénéficiaires ayant répondu ont classé les formes de fourniture par ordre de préférence, quelques-unes des préférences indiquées sont difficilement conciliables. La plupart des bénéficiaires ayant répondu ont choisi d'indiquer les raisons pour lesquelles ils estimaient une forme ou une autre comme plus ou moins adaptée à certaines circonstances, ainsi que ses avantages ou inconvénients.

59. Malgré l'hétérogénéité des réponses, certaines tendances peuvent être dégagées en ce qui concerne les différentes formes de fourniture, à savoir:

- Apprentissage en ligne: La plupart des bénéficiaires ayant répondu considèrent que l'apprentissage en ligne est un bon outil adapté à la fourniture de l'AT et d'activités de formation en raison, entre autres, de son faible coût, de sa disponibilité permanente, de sa flexibilité et du fait qu'il peut être utilisé par un grand nombre de participants. La nécessité de posséder certaines qualifications a également été mentionnée. Ce mode de formation pouvait convenir aux niveaux de base/introductifs, devrait couvrir plus de sujets et inclure plus de vidéos. En revanche, plusieurs répondants ont indiqué que l'apprentissage en ligne offrait peu de possibilités d'interaction et que les bénéficiaires pouvaient rencontrer des problèmes de connectivité ou d'équipement. Pour la plupart des bénéficiaires ayant répondu, l'apprentissage en ligne n'était pas considéré comme adapté pour les niveaux avancés de formation ou d'AT.

- Activités en présentiel: Un nombre important de bénéficiaires ayant répondu ont indiqué que les activités en présentiel étaient leur première (ou deuxième) option

de préférence pour la fourniture d'une assistance technique ou d'une activité de formation. Les raisons citées ou les avantages identifiés de ce mode de formation étaient les suivants: une forte interaction, des activités de formation et d'assistance technique mieux ciblées et des cours plus faciles à suivre. Plusieurs bénéficiaires ont dit que le mode présentiel était la meilleure option pour les activités de niveau intermédiaire/avancé et les activités spécialisées, ainsi que pour les activités régionales ou menées à Genève. Les principales contraintes et les principaux inconvénients mentionnés pour les activités en présentiel étaient les suivants: les actuelles restrictions liées à la COVID-19, les coûts plus élevés, le nombre limité de participants autorisés pour chaque activité et le temps nécessaire pour participer à ces activités (en incluant les déplacements). Quelques bénéficiaires ont également mentionné des limitations/restrictions budgétaires locales pour les activités d'AT nationales et des problèmes logistiques.

- Activités à distance ou virtuelles: S'agissant des activités à distance ou virtuelles, comme les webinaires, le Secrétariat a reçu des réponses contrastées. Certains bénéficiaires ont répondu que ce mode de formation était leur premier choix, tandis que d'autres ont indiqué que c'était une solution acceptable, d'autres encore que les activités virtuelles étaient l'une des options les moins appropriées (leur dernier ou avant-dernier choix). Quelques bénéficiaires ont même exclu les activités à distance ou virtuelles comme moyen approprié de fournir une assistance technique. Les raisons citées le plus souvent par ceux qui considèrent qu'il s'agit d'une bonne solution ou d'une solution acceptable sont, entre autres, le fait que les activités virtuelles permettent d'accueillir plus de participants que les activités en présentiel, qu'elles sont relativement peu coûteuses et qu'elles favorisent une plus grande interactivité que les cours d'apprentissage en ligne. Quelques bénéficiaires ont indiqué dans leurs réponses que les activités virtuelles pouvaient être une bonne solution lorsque les activités en présentiel étaient soumises à des restrictions, comme c'était le cas actuellement. S'agissant des restrictions ou des contraintes liées aux activités à distance ou virtuelles, les problèmes de connectivité et les difficultés techniques ont été le plus souvent cités. Un nombre important de bénéficiaires ayant répondu, de diverses régions, ont mentionné le décalage horaire entre les différentes régions et le degré relativement faible d'interaction par rapport aux activités en présentiel. Un bon nombre de bénéficiaires ont également répondu que les activités virtuelles étaient moins ciblées et que les participants avaient tendance à être moins attentifs. La faible efficacité faisait aussi partie des limitations invoquées.

- Activités hybrides: Le mode de formation hybride, qui mélangeait des activités en présentiel et des composants en ligne ou à distance, a été cité comme option convenable par la plupart des bénéficiaires ayant répondu, qui l'ont toutefois placé à la première comme à la dernière place des préférences. Les bénéficiaires qui ont indiqué une forte préférence pour une approche hybride ont souligné que ce mode de formation pouvait être plus interactif et permettre à un plus grand nombre de personnes de participer (par rapport aux activités entièrement en mode virtuel ou en présentiel). Certaines des contraintes pour d'autres modes de formation (comme les problèmes de connectivité, les coûts, les distractions, le décalage horaire, les questions logistiques, le faible niveau d'interaction, etc.) ont aussi été mentionnées pour les activités hybrides. Des contraintes propres à ce format ont par ailleurs été identifiées, comme la difficulté d'assurer la continuité de la participation dans les différents modes de formation. Quelques répondants ont également souligné qu'il s'agissait d'un mode de formation peu clair, qui n'avait pas encore été suffisamment testé.

60. Il a également été demandé aux bénéficiaires de communiquer tout autre renseignement qu'ils estimaient pertinents pour que les activités d'AT et de formation de l'OMC soient mieux ciblées et qu'elles leur soient plus utiles. Dans les réponses données à la question, les points les plus fréquemment mentionnés faisaient référence à l'organisation de davantage d'activités nationales et régionales (avec une approche plus adaptée et ciblée), davantage d'activités en présentiel, l'augmentation du nombre de participants de leur propre pays (en particulier plus de possibilités pour les PMA), ainsi que l'amélioration et l'expansion des cours d'apprentissage en ligne (y compris

plus de cours dans des langues autres que l'anglais). Des bénéficiaires ont soulevé d'autres points tels que l'ajout de nouveaux sujets dans les cours et ateliers d'AT et de formation; la prise en compte de l'expérience professionnelle lors de la sélection des participants pour les activités d'AT, plutôt que l'application de la SAP; et l'organisation de cours plus poussés pour les spécialistes.

61. Le Secrétariat a invité tous les Membres et observateurs de l'OMC à des consultations informelles sur le Plan d'AT 2022-2023, qui se sont tenues le 21 juillet 2021. À la réunion, le Secrétariat a communiqué aux participants les réponses qui avaient été données aux questionnaires sur l'AT, a présenté l'approche stratégique qu'il se proposait de suivre pour le Plan biennal d'AT et a donné des informations actualisées sur l'état d'avancement de l'élaboration du Plan. Le Secrétariat a en outre présenté le tableau de bord électronique créé pour que les Membres et les observateurs aient accès en temps réel aux données relatives à l'AT.

62. Sur la base des renseignements recueillis grâce aux questionnaires, des renseignements additionnels obtenus lors des consultations informelles sur le Plan d'AT 2022-2023 tenues le 11 juillet 2019 avec les Membres et les observateurs, et des enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'AT, le Secrétariat adoptera la stratégie mentionnée dans les paragraphes suivants pour la mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'AT.

63. Afin d'adapter les activités à chaque bénéficiaire plutôt que d'offrir des produits génériques, comme c'est le cas au niveau régional ou mondial, le Secrétariat donnera la priorité aux activités nationales. C'est la meilleure façon de prendre en compte les intérêts spécifiques de chaque Membre ou observateur dans la conception des activités d'AT.

64. À cet égard, le formulaire de demande en ligne d'activité nationale d'assistance technique restera le principal outil de demande pour les activités d'AT destinées aux Membres et aux observateurs. Bon nombre de bénéficiaires n'ont pas utilisé pleinement les activités nationales organisées par le Secrétariat. Cela est dû à plusieurs difficultés, y compris celles rencontrées spécifiquement par les PMA et certains pays en développement à faible revenu.

65. S'agissant des activités régionales, le Secrétariat veillera à ce que ces activités portent sur des sujets intéressant la plupart des bénéficiaire de la région concernée. À cet égard, la teneur du programme des activités thématiques régionales reflétera les besoins spécifiques de chaque région.

66. Certains bénéficiaires estiment que le Secrétariat devrait élargir son assistance pour inclure des conseils en matière de politique commerciale. Toutefois, le Secrétariat se limite à ce qu'il peut faire dans le cadre de son mandat et de l'accord entre les Membres concernant son rôle. Le Secrétariat est disposé à dialoguer avec les Membres sur ce point pour obtenir de nouvelles orientations. Entre-temps, pour les activités menées conjointement avec les partenaires, le rôle consistant à fournir des conseils en matière de politique commerciale continuera d'être assuré par les institutions dont le mandat prévoit qu'elles peuvent remplir ce rôle.

67. L'AT de l'OMC étant déterminée par la demande, le Secrétariat répondra positivement aux demandes concernant les nouvelles questions, tout en reconnaissant que ces questions peuvent ne pas faire l'objet d'un accord entre tous les Membres et demeurent donc sensibles. Par conséquent, il fournira une assistance technique dans les cas où celle-ci est expressément demandée. Il recourra en particulier à des partenariats pour répondre à ces demandes d'AT.

68. Sur la base des discussions antérieures et des indications émanant des Membres et des observateurs et lors des consultations menées dans le cadre de l'élaboration des plans d'AT antérieurs, le Secrétariat maintiendra le canal de communication convenu avec les Membres et les observateurs, à savoir leurs missions permanentes auprès de l'OMC. Pour compléter ces efforts, les activités d'AT régionales et mondiales prévues continueront d'être publiées sur la page du site Web de l'OMC consacrée à l'AT (https://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/tct_f.htm).

69. Dans plusieurs de leurs réponses, les gouvernements accédants bénéficiaires ont souligné la nécessité, pour le Secrétariat, d'organiser des activités spécifiques pour les aider dans leur processus d'accession. Le Secrétariat mène déjà des activités d'AT liées à l'accession élaborées en consultation avec la Division des accessions; la quasi-totalité des activités nationales dans les gouvernements accédants bénéficiaires visent à faire avancer le processus d'accession à l'OMC. En outre, les Membres ayant récemment accédé à l'Organisation bénéficient également d'un certain nombre

d'activités postérieures à l'accession, elles aussi mises en œuvre conjointement avec la Division des accessions. Le Secrétariat conservera cette approche au cours de la période biennale 2022-2023.

5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2022-2023

70. L'AT est un élément central de la dimension développement du système commercial multilatéral.[22] La fourniture de l'ATLC de l'OMC est conçue pour aider les pays en développement, et notamment les moins avancés d'entre eux, à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et exercer leurs droits de Membres, y compris en tirant parti des avantages d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles. La priorité est donnée aux PMA, ainsi qu'aux Membres et observateurs qui n'ont pas de représentation à Genève.

71. Le Plan d'AT est axé sur les besoins des bénéficiaires et reflète les priorités et mandats adoptés par les Membres. Une appropriation accrue par les bénéficiaires garantit l'efficacité et la durabilité des programmes d'ATLC, car les bénéficiaires sont les mieux placés pour déterminer leurs propres besoins. Par conséquent, dans le cadre de l'élaboration du Plan d'AT, le Secrétariat a consulté les bénéficiaires de l'AT, y compris au moyen de questionnaires ponctuels. En concevant des activités d'AT adaptées aux besoins de chaque bénéficiaire, le Secrétariat attache une grande importance à une évaluation des besoins d'ATLC effectuée par les bénéficiaires eux-mêmes. Parallèlement, le Secrétariat fournira autant d'indications que possible pour aider les bénéficiaires à effectuer leurs propres évaluations des besoins, étant donné qu'un certain nombre de bénéficiaires, en particulier les PMA, reçoivent une assistance pour apprendre à utiliser les outils leur permettant d'évaluer eux-mêmes leurs besoins d'ATLC.

72. Le Plan d'AT, tout en répondant aux besoins en constante évolution du SCM et des bénéficiaires de l'AT, vise à améliorer la qualité et l'efficacité de l'assistance technique en donnant la priorité aux activités qui sont les plus susceptibles de produire des résultats pour les bénéficiaires. S'agissant de la conception et de l'organisation de ces activités, le Secrétariat s'efforcera d'utiliser des méthodes et des technologies qui améliorent le partage des connaissances, optimisent l'impact et permettent un usage plus efficace des ressources. Dans le même temps, le Plan d'AT prévoit que le volume de l'offre d'AT reste sensiblement stable, partant de l'hypothèse que les ressources humaines et financières disponibles consacrées à l'assistance technique devraient demeurer largement inchangées pendant la période biennale 2022-2023.

73. L'approche stratégique globale sur laquelle repose la conception du Plan d'AT a pour l'essentiel été fondée sur deux composantes: la stratégie de gestion axée sur les résultats de l'OMC et la stratégie d'apprentissage progressif (SAP). Ces deux stratégies sont complétées par les éléments suivants: utilisation de méthodes pédagogiques adéquates; recours aux partenariats: et priorisation de l'inclusion.

5.1 Gestion axée sur les résultats

74. Le Plan d'AT est fondé sur la stratégie de gestion axée sur les résultats du Secrétariat, qui a été adoptée par les Membres depuis 2013. Cette stratégie repose sur les notions et la terminologie définies par l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR), qui vise principalement à atteindre des résultats mesurables en améliorant la planification, la prise de décisions, la transparence et la responsabilité. Le Secrétariat entend poursuivre sa mise en œuvre de la GAR.

75. Selon la méthodologie de la GAR, les résultats clés sont rassemblés dans un niveau supérieur de résultats appelé "Impact". Aucun lien de causalité ne peut être établi entre les activités d'AT et tout résultat observable pouvant être qualifié d'impact mondial. Le Plan d'AT visera en priorité à définir et à mesurer la contribution du Secrétariat à l'obtention des résultats intermédiaires convenus qui soutiennent la réalisation des résultats clés. Dans ces conditions, des objectifs clairs concernant ce qui doit être accompli sont définis en même temps que de solides indicateurs pour mesurer les progrès accomplis et s'assurer que les différentes activités d'AT contribuent à l'obtention intermédiaires escomptés qui alimentent les résultats clés établis.

76. Depuis l'adoption de la stratégie de gestion axée sur les résultats, les Plans d'AT ont présenté trois niveaux de résultats (résultats intermédiaires; résultats clés et impact), ainsi que la manière

[22] Déclaration ministérielle de Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphe 38.

dont les activités d'AT contribuent à l'obtention de résultats intermédiaires et à la transformation des résultats intermédiaires en résultats clés, avec un impact escompté pour les Membres et observateurs bénéficiaires. La contribution respective des trois niveaux de résultats est évaluée en utilisant une matrice de cadre logique, aussi appelée "cadre logique". Cette matrice contient une présentation détaillée des indicateurs de performance, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés qui guident la conception et la mise en œuvre du Plan d'AT et qui contribuent à mesurer les résultats. En ce qui concerne le Plan d'AT, la matrice de cadre logique est présentée à l'annexe 1, qui fait partie intégrante du Plan d'AT. Les résultats intermédiaires, les résultats clés et les autres composantes du cadre logique pour 2022-2023 sont analysés dans la section 6 ci-après.

77. Le Plan d'AT prévoira des indicateurs, des niveaux de référence et des objectifs qui serviront à mesurer la réalisation des résultats clés en partant du principe que les conditions actuelles qui affectent négativement les activités d'AT seront surmontées dans une large mesure au début de la période 2022-2023 ou peu après'.

78. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats prévus pendant la mise en œuvre du Plan d'AT. Le Secrétariat continuera en outre de déployer un plan de travail de suivi et d'évaluation afin de contribuer à mesurer la réalisation des résultats clés. Ce suivi et cette évaluation sont essentiels pour veiller à l'utilisation efficiente des ressources dédiées à l'AT. L'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) est chargé de coordonner le suivi et l'évaluation des activités d'AT et de produire en fin d'année un rapport annuel sur la mise en œuvre de ces activités. Le plan de travail de suivi et d'évaluation reflètera le Plan d'AT et attribuera les ressources nécessaires au suivi et à l'évaluation selon l'importance relative de chacun des résultats clés dans l'ensemble des activités d'AT. En fonction du scénario, entre les deux scénarios décrits ci-dessus, qui prévaudra pendant la période biennale, le plan de travail et les outils de suivi et d'évaluation pourront être ajustés pour tenir compte de l'absence de collecte de données sur le terrain.

79. Comme auparavant, la communication annuelle de renseignements sur l'AT aux Membres portera principalement sur les résultats de l'assistance technique tels qu'ils sont présentés dans le cadre logique de l'AT, le suivi étant effectué par les responsables de programmes, les organisateurs et les formateurs et portant en priorité sur les résultats immédiats ou intermédiaires des différentes activités d'AT.

80. Un élément essentiel de la mise en œuvre de la GAR est le système de gestion de l'AT (TAMS). Le Secrétariat entend poursuivre le perfectionnement du fonctionnement du TAMS pour augmenter l'efficacité, la transparence et la responsabilité, y compris en améliorant les tableaux de bord récemment développés afin de donner aux Membres un accès en temps réel à toutes les données pertinentes relatives à l'AT, des demandes initiales aux évaluations. Le développement de toutes les fonctionnalités du TAMS sera achevé avant la fin de la période visée par le présent plan d'AT. Le Secrétariat vise aussi à créer un portail unique pour recevoir et traiter les demandes de participation aux activités d'AT et pour permettre aux participants, aux bénéficiaires et à ses propres fonctionnaires d'avoir accès aux données pertinentes.

5.2 Stratégie d'apprentissage progressif

81. L'autre composante majeure du cadre général du Plan d'AT est la stratégie d'apprentissage progressif (SAP), que les Membres ont approuvée en 2011. La SAP permet de mieux adapter les activités de l'OMC à l'évolution des besoins des bénéficiaires tout en améliorant l'efficacité et l'efficience du programme général d'assistance technique de l'Organisation. Elle permet aussi d'utiliser les ressources consacrées à l'AT de manière plus efficiente en tirant parti des connaissances et de l'expérience déjà acquises par les participants et en conduisant progressivement ces derniers vers une formation d'un niveau plus élevé.

82. Dans le cadre de la SAP, les activités de formation de l'OMC sont définies selon deux critères: le niveau et le public cible. La SAP se compose de trois niveaux de formation continue: introduction (niveau 1), intermédiaire (niveau 2) et avancé (niveau 3). D'autre part, la SAP englobe deux catégories de publics cibles: les généralistes et les spécialistes. Les généralistes sont des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des

questions liées à l'OMC ou les délégués en poste au sein des Missions permanentes auprès de l'Organisation qui sont, d'une manière générale, chargés des différents thèmes abordés dans l'ensemble du Programme de travail de l'OMC. Les spécialistes sont, quant à eux, des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique lié à l'OMC, comme les fonctionnaires qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère ou d'un département particulier. Le graphique 2 montre la configuration du cadre de la SAP.

Graphique 2 Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC

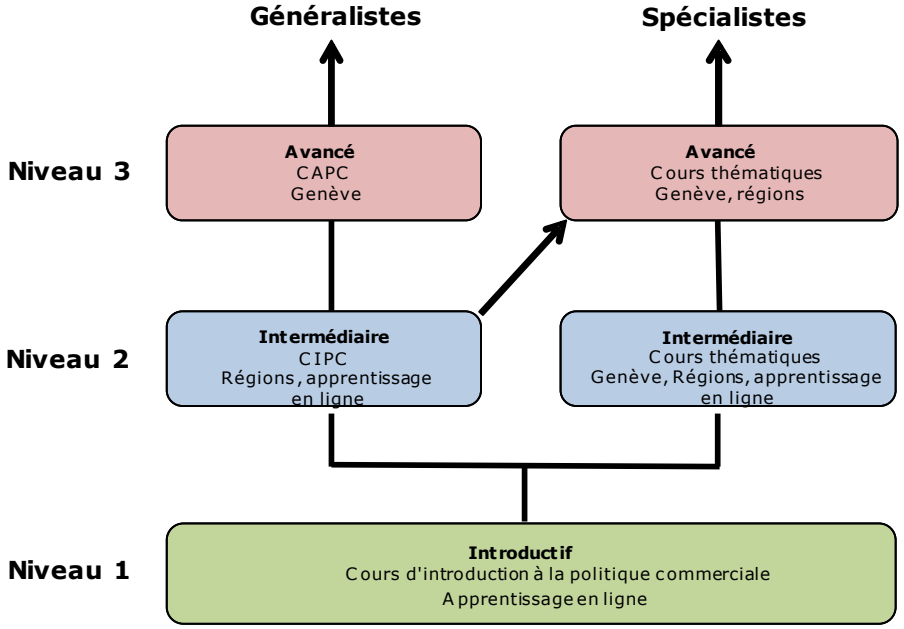

83. Le Secrétariat a élaboré des directives sur le contenu de chacun des trois niveaux de formation, sujet par sujet, afin de définir les éléments de fond que les généralistes et les spécialistes doivent maîtriser au terme de chaque activité de formation. La réussite à chaque niveau est une condition préalable pour passer au niveau suivant. Un candidat peut également accéder à un certain niveau s'il possède par ailleurs des connaissances ou une expérience professionnelle dont il est démontré qu'elles correspondent aux exigences d'un niveau indiqué comme constituant un prérequis pour accéder au niveau visé. Les programmes de formation de l'OMC sont périodiquement révisés afin de mieux définir la voie de formation progressive offerte aux généralistes et aux spécialistes.

84. Bien que certaines activités d'AT soient difficilement classables dans la SAP, le Secrétariat continuera de promouvoir la connaissance des notions sur lesquelles sont fondés les différents niveaux de formation et de préciser les connaissances, les concepts et les principes qui doivent être acquis à chaque niveau. La progressivité et une synergie accrue seront visées entre les différentes activités d'AT, y compris les activités en ligne et en présentiel. Le Secrétariat s'efforcera d'assurer une meilleure articulation et une meilleure progressivité entre les trois niveaux de formation, en particulier pour les activités pour généralistes, de sorte que les activités de niveau plus élevé exploitent plus efficacement les connaissances acquises aux niveaux précédents.

85. L'expérience acquise durant la période biennale 2020-2021, du fait de la pandémie, en termes de déploiement de cours de formation à distance dans les activités d'AT avec un contenu ajusté devrait ouvrir la voie vers une plus grande cohérence et une application plus étendue de la SAP. La mise en œuvre de la progressivité dans l'apprentissage continuera d'être soutenue, lorsque cela sera approprié, par le recours à des moyens de tester les connaissances des participants au terme des activités d'AT.

86. Le Secrétariat a l'intention de continuer à consolider la SAP dans un plus large éventail d'activités, y compris les activités nationales, pour lesquelles l'application de la SAP est souvent difficile en raison du contrôle limité qu'a le Secrétariat sur la détermination de la participation.

87. L'introduction, dans le TAMS, de l'inscription en ligne des participants facilitera la mise en œuvre de la SAP. L'historique de la participation des candidats aux activités d'AT de l'OMC améliorera le processus de sélection en garantissant que des renseignements fiables sur les connaissances préalables des candidats soient disponibles pour les formateurs.

88. Dans le cadre de l'apprentissage en ligne, le cours intitulé "Présentation de l'OMC" dispensera la formation de base requise pour comprendre la structure et le fonctionnement de l'Organisation. Ce cours sera également un prérequis pour participer aux activités en ligne ou en présentiel de niveaux plus avancés. Les cours intermédiaires d'apprentissage en ligne destinés aux généralistes permettront aux fonctionnaires gouvernementaux qui y participent d'améliorer leur compréhension globale de l'OMC, tandis que les cours destinés aux spécialistes permettront aux participants d'acquérir des compétences sur un Accord de l'OMC ou un sujet particulier.

5.3 Teneur des cours et utilisation de méthodes pédagogiques appropriées

89. Le Secrétariat continuera de développer et d'incorporer des méthodes pédagogiques plus efficaces dans ses activités d'AT, y compris en ce qui concerne les moyens de fourniture. Les restrictions en matière de voyages, la distanciation sociale et d'autres mesures imposées en raison de la pandémie de COVID-19 durant la majeure partie de l'année 2020 et qui sont encore en vigueur au moment de la rédaction du présent plan d'AT, ont fait obstacle à l'organisation des activités d'AT en présentiel. En conséquence, à l'instar de nombreuses autres organisations, le Secrétariat a temporairement suspendu les activités en présentiel et eu énormément recours à des moyens de fourniture à distance.

90. Cette situation a eu pour double effet de permettre une meilleure compréhension, tant pour le Secrétariat que pour les bénéficiaires, des possibilités qu'offrent ces moyens à distance pour la fourniture d'activités d'AT qui répondent aux besoins de formation, ainsi que des limitations qu'ont ces moyens à distance par rapport aux formations en présentiel. Dans le cas des activités à distance, afin de bénéficier au maximum des possibilités d'apprentissage, les participants doivent avoir accès à une connexion Internet solide et fiable et à un équipement informatique adéquat et avoir la possibilité de consacrer suffisamment de temps aux activités de formation, en tenant compte de leur contexte professionnel et familial et des contraintes en termes d'espace de travail et d'autres contraintes personnelles. Dans le même temps, comme indiqué plus haut[23], la plupart des activités d'AT en présentiel ne peuvent pas être entièrement converties en mode virtuel sans un important investissement de ressources[24], ni sans revoir fortement à la baisse le niveau d'ambition.

91. À mesure que les limitations actuelles en matière de voyages et de réunions sont levées[25], le Secrétariat a l'intention de reprendre progressivement les activités de formation en présentiel. En effet, comme indiqué plus haut, de nombreux bénéficiaires ont indiqué préférer le mode présentiel pour recevoir une assistance technique.[26] Le Secrétariat a également conscience que le mode présentiel est sans doute le meilleur moyen de fournir certaines activités d'AT, par exemple les activités d'un niveau avancé et les activités qui nécessitent un niveau d'interaction élevé avec les formateurs et les pairs.[27] La reprise progressive des activités de formation en présentiel sera déployée en tenant compte des circonstances régionales et locales, ainsi que des préférences et contraintes exprimées par les bénéficiaires.

92. La reprise des activités de formation en présentiel devra peut-être être suffisamment flexible pour prendre en considération la manière dont les restrictions sont levées au niveau national ou régional. Dans le même temps, le Secrétariat entend puiser dans l'expérience acquise durant les mois précédents pour utiliser de manière plus efficace et flexible les différentes méthodes de fourniture des activités d'AT. Plus spécifiquement, afin d'utiliser de façon optimale les ressources financières et humaines, d'encourager la réduction de l'empreinte environnementale et de promouvoir le bien-être et la productivité des formateurs et des participants, les voyages seront

[23] Voir plus haut, paragraphe 44.

[24] La préparation d'activités virtuelles nécessite beaucoup plus de travail et ces activités sont souvent conçues différemment de manière à se dérouler sur une période plus longue que leurs équivalents en présentiel. Aussi, le maintien d'un volume similaire d'AT impliquerait l'investissement de ressources supplémentaires.

[25] Voir les scénarios décrits à la section précédente, paragraphe 7.

[26] Voir plus haut, paragraphe 59.

[27] Voir plus haut, paragraphe 44.

découragés dans tous les cas où les objectifs d'une activité de formation donnée pourront être atteints de manière adéquate par des moyens de fourniture à distance.

93. Les activités virtuelles et les activités en présentiel peuvent coexister, dès que les seconds seront à nouveau accessibles. Les activités virtuelles peuvent enrichir l'offre de formation de l'OMC soit en elles-mêmes soit en étant intégrées dans des activités d'AT mixtes qui combinent des contenus fournis en présentiel et à distance. Cette approche peut permettre d'élargir et d'améliorer l'offre d'AT grâce à un investissement en ressources financières et humaines, tout en encourageant la réduction de l'empreinte environnementale et en favorisant le bien-être et la productivité des formations et des participants.

94. S'agissant d'activités de formation spécifiques, le Secrétariat continuera d'encourager les formateurs à utiliser la juste combinaison de cours magistraux traditionnels et de cours interactifs, ainsi que d'autres méthodes telles que la formation pratique lorsque cela aide les participants à acquérir et à mémoriser des connaissances. Les formateurs seront tout particulièrement encouragés à utiliser des méthodes de formation interactives telles que des séances de questions-réponses, des études de cas et des discussions en petits groupes. L'interactivité est tout particulièrement importante dans les activités d'AT en ligne ou virtuelles, où il est difficile de maintenir l'attention et l'engagement des participants.

95. Les formateurs seront par ailleurs encouragés à évaluer s'il est approprié de compléter les éléments en temps réel (synchrones) par des éléments asynchrones dans les activités d'AT, afin de rendre les activités plus flexibles et de permettre aux participants d'apprendre à leur propre rythme de combiner l'apprentissage avec leurs tâches professionnelles et leurs obligations familiales. Étant donné l'importance que revêt l'utilisation de méthodes de formation appropriées pour créer un climat d'apprentissage efficace, le Secrétariat continuera de suivre de près les différentes méthodes de formation utilisées par les formateurs dans la fourniture de l'AT.

96. Le Secrétariat poursuivra également ses efforts en vue de promouvoir, d'améliorer ou d'élargir l'offre de cours existants. Cela pourrait nécessiter de modifier le programme ou la méthode utilisée, ou de prévoir la possibilité de proposer d'autres cours thématiques en français ou en espagnol. Les efforts se poursuivront pour accroître le nombre de candidats sélectionnés[28], que cela soit pour les activités de formation fournies en présentiel ou à distance, dans la mesure où les objectifs des activités spécifiques sont atteints et que l'utilisation de la méthode pédagogique la plus appropriée n'est pas affectée.

97. Le Secrétariat maintiendra la pratique qui consiste à mener des consultations avec les bénéficiaires avant la tenue des activités régionales et nationales afin d'adapter les activités d'AT aux spécificités des contextes locaux des bénéficiaires. Cela permettra d'identifier la méthode pédagogique la plus appropriée pour organiser une activité d'AT, y compris le mode de fourniture privilégié, et d'adapter son contenu aux besoins identifiés.

98. L'apprentissage en ligne a joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités d'AT au cours des dernières années et s'est avéré être une méthode efficiente et d'un bon rapport coût-efficacité pour former de nombreuses personnes dans le monde sur divers sujets liés à l'OMC. Les cours d'apprentissage en ligne de l'OMC font partie de la SAP et assurent une formation aux niveaux introductif et intermédiaire. Le catalogue des cours comprend une voie pour les généralistes et une voie pour les spécialistes afin de répondre aux différents profils des participants et aux besoins d'apprentissage spécifiques. En outre, certains cours sont proposés en dehors de la SAP pour élargir le public visé et mieux faire connaître les questions liées à l'OMC. En cette période de restriction de la mobilité, les cours d'apprentissage en ligne sont une composante essentielle de l'AT de l'OMC. Comme indiqué plus haut, les bénéficiaires estiment que l'apprentissage en ligne est un bon outil approprié à la fourniture d'AT et d'activités de formation, en raison, entre autres choses, de son coût peu élevé, de sa disponibilité continue, de sa flexibilité et du fait qu'il peut être utilisé par un grand nombre de participants.[29]

[28] L'augmentation du nombre de participants aux activités d'AT en présentiel sera fonction de la capacité d'accueil des installations dans lesquelles ces cours sont organisés, ainsi que de toute limitation imposée par les pays hôtes telle que les limitations liées à la pandémie de COVID-19.

[29] Voir plus haut, paragraphe 59.

99. Pendant la période 2022-2023, les cours de formation en ligne continueront d'être disponibles sur la plate-forme d'apprentissage en ligne (https://wtolearning.csod.com/client/wtolearning/default.aspx), sans interruption.[30] Cela permet aux participants d'étudier à leur propre rythme et de combiner l'apprentissage avec leur vie professionnelle et leurs engagements familiaux. Les fonctionnaires gouvernementaux intéressés pourront s'inscrire, consulter le catalogue des cours d'apprentissage en ligne, sélectionner les programmes qui correspondent à leurs besoins, suivre des cours, participer à des activités interactives, accéder aux examens de fin de module et obtenir un certificat de l'OMC à leur convenance tout au long de l'année.

100. Le matériel de formation restera disponible à des fins d'autoformation sur la plate-forme d'apprentissage en ligne pour les personnes qui ne sont pas autorisées à s'inscrire à un cours, mais qui souhaitent se familiariser avec l'OMC et/ou les questions liées au commerce en général. Il s'agit d'une composante importante du programme d'apprentissage en ligne de l'OMC, qui vise à élargir la portée du programme aux universitaires, aux parlementaires, aux journalistes, aux ONG et au secteur privé.

101. Le Secrétariat mettra à jour et améliorera les cours existants du catalogue des cours d'apprentissage en ligne. Il continuera en outre d'organiser des formations, dans les trois langues de travail de l'Organisation, sur les principaux Accords de l'OMC et sur des sujets essentiels liés au commerce, tout en élargissant son offre à d'autres sujets faisant l'objet de discussions dans le cadre du programme de travail de l'OMC.

102. En termes d'approche didactique, le Secrétariat achèvera, avant la fin de la période biennale, la transformation des cours de première génération en cours interactifs conformes aux normes dans ce domaine (Sharable Content Object Reference Model – SCORM). Le portefeuille continuera sa conversion vers un matériel d'apprentissage enrichi de contenus multimédia, des cours mobiles et des formations très courtes pour répondre aux nouvelles tendances et aux nouveaux besoins. De plus, les interactions synchrones et asynchrones seront renforcées dans le programme afin de soutenir le transfert et le partage de connaissances et d'accroître la motivation pendant les cours, par l'introduction de séances Web régulières et la mise sur pied de communautés d'apprentissage comme éléments de base des cours.

5.4 Recours aux partenariats

103. Au fil des ans, l'OMC a conclu de nombreux partenariats pour fournir son assistance technique. Sources de compétences et de connaissances additionnelles, les partenariats aident à offrir une AT adaptée au contexte. Ils contribuent également pour beaucoup à promouvoir les avantages de l'AT de l'OMC et à rendre l'organisation des activités plus efficace. Pour atteindre ses objectifs de pertinence et d'efficacité, l'OMC continuera de maintenir son vaste réseau de partenariats et de collaborations et de l'élargir lorsque cela sera pertinent.

104. Les partenariats sont établis à long terme, à court terme ou ponctuellement pour une activité d'AT particulière. À cet égard, le Secrétariat continuera d'organiser des activités d'AT avec des partenaires. Conformément à l'une des approches stratégiques pour 2022-2023, le Secrétariat continuera de privilégier les quatre domaines mentionnés ci-après dans lesquels des partenaires pourraient valoriser l'AT fournie par l'OMC:

a. **Contenu**: que la coopération soit prescrite ou non par un Accord de l'OMC, le partenaire valorise le contenu des activités d'AT en apportant ses connaissances spécialisées sur un sujet donné, un contexte local ou le rôle institutionnel qu'il joue dans un domaine. Ces partenariats consisteraient généralement à élaborer et à exécuter conjointement le programme de l'activité ou une partie du programme.

b. **Partage des coûts**: le partenaire partage les coûts afférents à l'organisation d'une activité d'AT donnée. La contribution du partenaire peut être limitée à certains de ces coûts et consister en un pourcentage du total ou en un montant forfaitaire.

[30] Le contrat actuel pour la fourniture de la plate-forme du système de gestion de l'apprentissage expirera en décembre 2021. Le Secrétariat a lancé un appel d'offres pour choisir le fournisseur de la plate-forme pour la prochaine période de cinq ans.

c. **Appui sur le terrain/logistique**: le partenaire prend en charge une partie de la logistique liée à l'activité d'AT. Il peut s'agir de déterminer le lieu de l'activité, de réserver les hôtels, de préparer les itinéraires de voyage, d'envoyer les invitations, d'organiser les services d'interprétation ou les transports sur place, de fournir du personnel d'appui sur place, de créer et de maintenir une salle de classe virtuelle ou encore, le cas échéant, de verser les indemnités journalières de subsistance aux participants.

d. **Sensibilisation**: la coopération avec certaines institutions peut permettre à l'OMC de toucher un public différent ou d'accroître sa visibilité dans des milieux non traditionnels.

105. Le Secrétariat continuera d'analyser le fonctionnement des différents partenariats, y compris en encourageant ceux qui sont les plus utiles pour le programme d'AT de l'OMC. Le recours à des experts régionaux pour ses activités régionales sera encouragé autant que possible. Le Secrétariat poursuivra ses consultations sur la possibilité de renforcer les capacités de formation au sein des bénéficiaires et régions en plus des activités existantes ciblant les universitaires.

5.5 Donner la priorité à l'inclusion

106. Le Secrétariat s'engage à offrir des activités d'AT pleinement inclusives qui répondent aux besoins en pleine évolution des bénéficiaires les plus fragiles et les plus vulnérables. L'intégration des PMA dans le système commercial multilatéral restera l'objectif à atteindre au moyen de produits d'AT conçus par le Secrétariat pour répondre aux besoins systémiques et évolutifs des PMA. Renforcer la participation des PMA aux activités d'AT demeurera une priorité, l'objectif étant d'aider ces pays à bénéficier davantage de leur participation active à l'OMC.

107. S'agissant de la participation des femmes aux activités d'AT, le Secrétariat reste déterminé à garantir la parité hommes-femmes dans ses activités et à maintenir ses efforts en vue d'intégrer une perspective de genre dans les activités d'AT. Comme indiqué dans le rapport annuel sur l'AT pour 2020, près de la moitié des activités d'AT organisées en mode virtuel n'ayant pas été enregistrée dans le Système de gestion de l'AT (TAMS), il a été difficile de suivre la participation en 2020. Dans les activités d'AT pour lesquelles des données sont disponibles, les femmes ont représenté 45% des participants. Bien que ce chiffre ne reflète pas précisément la situation en 2020, il reste proche de la moyenne de 47% atteinte pendant la période 2017-2019. Comme lors de périodes antérieures, la participation des femmes a varié selon les régions, puisqu'elle a augmenté dans plusieurs régions, baissé dans d'autres et stagné dans un petit nombre d'entre elles.

108. Le Secrétariat continuera de suivre la participation des femmes et des hommes aux activités d'AT de l'OMC dans un avenir prévisible et de faire rapport à ce sujet, en vue de corriger les équilibres de genre. De surcroît, pour attester de l'importance qu'il attache à l'égalité hommes-femmes, le Secrétariat poursuivra ses efforts pour garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la participation aux activités d'AT de l'OMC. Il s'efforcera en particulier d'améliorer la participation des femmes dans les régions où leur participation a baissé ou stagné.

109. Tout en reconnaissant que d'autres acteurs internationaux ont un mandat spécifique en matière d'égalité hommes femmes, dans le contexte de la mise en œuvre de l'actuel plan d'AT, le Secrétariat maintiendra ses modules de formation sur le commerce et l'égalité hommes-femmes dans les activités d'AT de l'OMC et poursuivra leur développement, tout en intégrant les questions d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes aux programmes d'AT et au matériel de formation dans le cadre des initiatives nouvelles sur les incidences du commerce dans le domaine social et sur la pauvreté. En réponse à la demande de certains bénéficiaires, le Secrétariat élabore un cours virtuel sur le commerce et les questions de genre. Les résultats de ce cours pilote seront étroitement suivis pour déterminer s'ils peuvent être répliqués pour d'autres gouvernements intéressés. Le Secrétariat contribuera aussi à des discussions sur le commerce et les questions de genre dans le cadre d'activités d'AT organisées par des partenaires. L'autonomisation économique des femmes a une incidence positive sur la croissance économique et contribue à réduire la pauvreté. Bien que le commerce ait permis d'accroître les possibilités d'emploi pour les femmes et qu'il ait élargi leur accès à la formation, les femmes continuent de moins participer au commerce parce qu'elles se heurtent à de nombreux obstacles et difficultés, y compris à des difficultés supplémentaires dans l'acquisition de connaissances en matière commerciale.

110. Enfin, la diversité linguistique et l'utilisation des trois langues de travail de l'OMC dans la fourniture de l'AT constitueront un outil supplémentaire pour parvenir à l'inclusion. Le Secrétariat organise des activités d'AT dans les trois langues utilisées à l'OMC: l'anglais, l'espagnol et le français. Les participants aux activités d'AT peuvent donc suivre des cours dans l'une quelconque de ces langues lorsque ces cours sont disponibles dans toutes les langues. Offrir les mêmes cours dans les trois langues de travail de l'Organisation sera l'option privilégiée afin de conserver autant d'interactivité que possible. Les services d'interprétation continueront aussi d'être utilisés, lorsque cela est possible et approprié, afin de toucher un plus large public. Les cours d'apprentissage en ligne nouveaux ou mis à jour, qui sont généralement lancés en anglais, continueront d'être traduits peu à peu en espagnol et en français.

6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

111. L'une des fonctions centrales du Secrétariat dans le cadre du programme d'AT consiste à renforcer la capacité des fonctionnaires bénéficiaires de l'AT de traiter les différentes questions relevant des Accords de l'OMC. L'AT de l'OMC vise à renforcer les capacités des pays en développement et des PMA afin qu'ils puissent: a) participer de manière effective aux principaux travaux de l'OMC et de ses organes; b) s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de l'OMC; c) défendre leurs droits découlant des Accords de l'OMC; et d) négocier efficacement. Tandis que pour les observateurs, l'AT vise à s'assurer que les gouvernements ou les territoires accédants participent de manière effective aux négociations en vue de l'accession, conformément aux processus et aux procédures d'accession de l'OMC.

112. Le Plan d'AT s'adresse principalement aux fonctionnaires gouvernementaux étant donné que l'objectif principal de l'AT est d'aider les gouvernements ou territoires bénéficiaires à renforcer leur capacité de mettre en œuvre les Accords de l'OMC et ainsi de faire valoir leurs droits en vertu de ces accords. Le Secrétariat continuera de fournir aux fonctionnaires gouvernementaux et autres une assistance technique reposant sur des activités organisées aux niveaux national, régional et mondial. Pour ce qui est des modes de fourniture, le Secrétariat compte recourir à des activités sur place, virtuelles, en ligne, et à des formules hybrides qui conjuguent des formations sur place, en ligne ou à distance.[31]

113. Il est également reconnu que la politique commerciale implique un grand nombre d'acteurs au-delà des fonctionnaires gouvernementaux. C'est pourquoi le Secrétariat, conformément au présent Plan d'AT, continuera de cibler d'autres publics tels que les universitaires, les parlementaires, les journalistes et les acteurs du secteur privé, en particulier dans le cadre de ses activités de communication.

114. Le Plan d'AT a été conçu de manière à parvenir aux quatre résultats clés indiqués dans le graphique 3, qui n'ont pas changé par rapport aux plans précédents. Comme auparavant, le Secrétariat, les gouvernements et les autres bénéficiaires non gouvernementaux, les contributeurs au budget de l'AT et les institutions partenaires d'exécution de l'AT devront coopérer étroitement pour réaliser ces résultats.

[31] Le Secrétariat compte reprendre progressivement les activités d'AT sur place au fur et à mesure de la levée des restrictions qui s'appliquent actuellement aux voyages et aux réunions.

Graphique 3 Résultats clés de l'AT pour 2022-2023

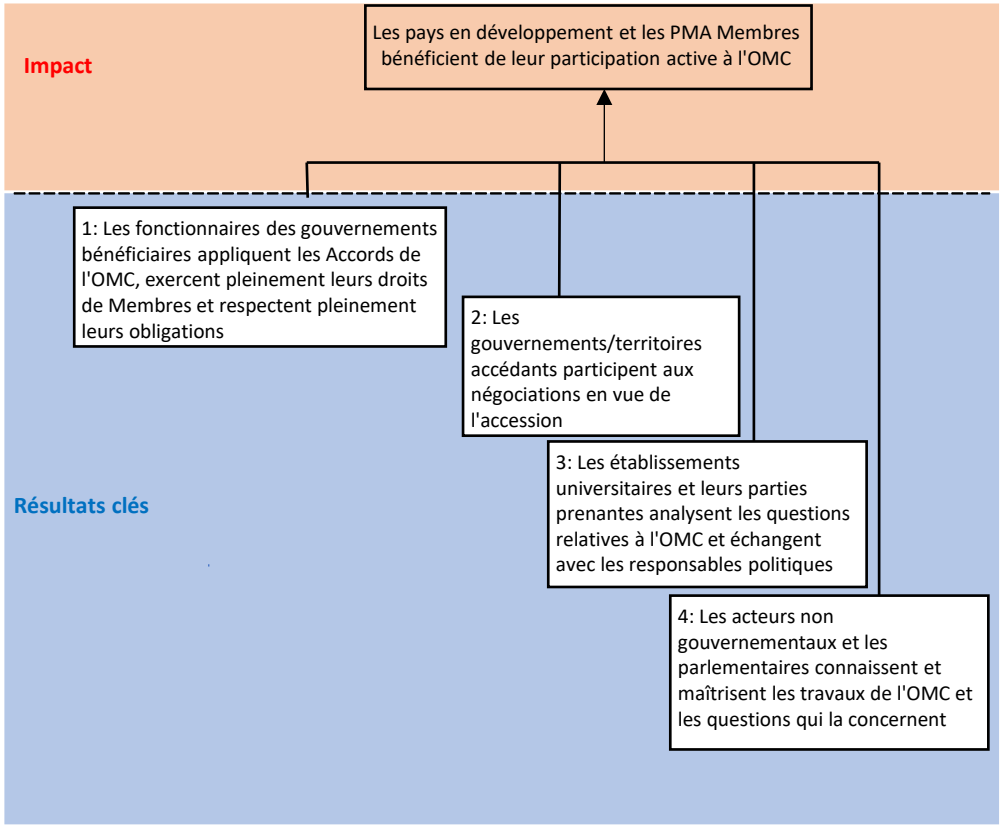

115. Le graphique 3 identifie un impact global qui correspond au niveau de résultat le plus élevé auquel les travaux relatifs à l'OMC contribuent en association avec les autres acteurs dans le domaine du renforcement des capacités liées au commerce. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun. De ce fait, le Secrétariat, comme dans les précédents plans d'AT, s'emploiera en priorité à mesurer les résultats intermédiaires et les progrès accomplis en vue de réaliser certains résultats clés, qui sont présentés en détail dans les parties suivantes de cette section.

116. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 fournit des détails concernant les indicateurs et les objectifs associés à chacun des résultats clés présentés dans le graphique 3. Ces indicateurs et objectifs constituent les repères qui orienteront la mise en œuvre du Plan d'AT au niveau opérationnel et contribueront à mesurer ses résultats.

6.1 Résultat clé 1: Les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations

117. Le résultat clé 1 vise à renforcer la capacité des Membres de mieux se conformer à leurs obligations au titre des Accords de l'OMC et d'exercer pleinement leurs droits. Il correspond à l'essentiel de l'AT fournie par l'Organisation à ceux qui peuvent en bénéficier. L'objectif est de faire en sorte que les fonctionnaires gouvernementaux approfondissent leur connaissance des Accords de l'OMC et des questions commerciales et qu'ils puissent participer efficacement au système commercial multilatéral. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2020 a confirmé qu'au cours de l'année en question, 86% des activités d'AT avaient contribué au résultat clé 1 (voir la section 3 ci-dessus).

118. À l'image des activités d'AT mises en œuvre les années précédentes, la majeure partie des activités d'AT prévues par le présent plan d'AT visent à aider les Membres à mettre en œuvre les Accords de l'OMC et à mieux connaître leurs droits et obligations, afin de mieux formuler leurs politiques commerciales et de participer effectivement aux négociations commerciales. Il s'agit notamment d'activités de formation sur des sujets particuliers présentant un intérêt pour les bénéficiaires de l'AT, comme cela a été le cas ces dernières années.

119. Pour concrétiser le résultat clé 1, le Secrétariat continuera de travailler en lien étroit avec les Missions permanentes auprès de l'OMC et les points de contact responsables des questions relatives à l'OMC dans les capitales. Parvenir à ce résultat supposera également de consacrer du temps et des ressources à l'élaboration de nouveaux cours sur la base des besoins identifiés des Membres et des directives de la SAP. En outre, cela nécessitera un soutien des bénéficiaires, par exemple sous la forme de mesures visant à retenir les participants formés en leur attribuant des postes appropriés, de la diffusion des connaissances acquises auprès des ministères concernés et d'une communication effective entre les Missions permanentes et les capitales.

120. Pour réaliser le résultat clé 1, le Secrétariat s'emploiera à réaliser les quatre principaux résultats intermédiaires identifiés dans le graphique 4. Il sera chargé de faire en sorte que ces résultats intermédiaires soient obtenus de manière efficace et efficiente, tandis que la concrétisation du résultat clé 1 dans son ensemble incombera également aux bénéficiaires de l'AT.

121. Les détails relatifs aux indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés concernant ces résultats clés figurent à l'annexe 1. Le résultat clé 1, qui vise entre autres choses à augmenter le nombre de communications adressées par les bénéficiaires aux organes de l'OMC, qui est utilisé comme indicateur indirect dans la mesure où les travaux de l'OMC sont effectués pour une large part par des organes et des comités dans le cadre desquels les procédures sont consignées par écrit, ainsi qu'à réduire le nombre de notifications en suspens.

122. Un montant total d'environ 14,345 millions de CHF par an en 2022 et 14,045 millions en 2023 sera nécessaire pour mettre en œuvre les activités prévues[32] afin de parvenir au résultat clé 1. Ce montant représente approximativement 74% et 73% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés en 2022 et 2023 (voir le tableau 1 dans la section 7 sur le financement).

Graphique 4 Résultat clé 1: Résultats intermédiaires

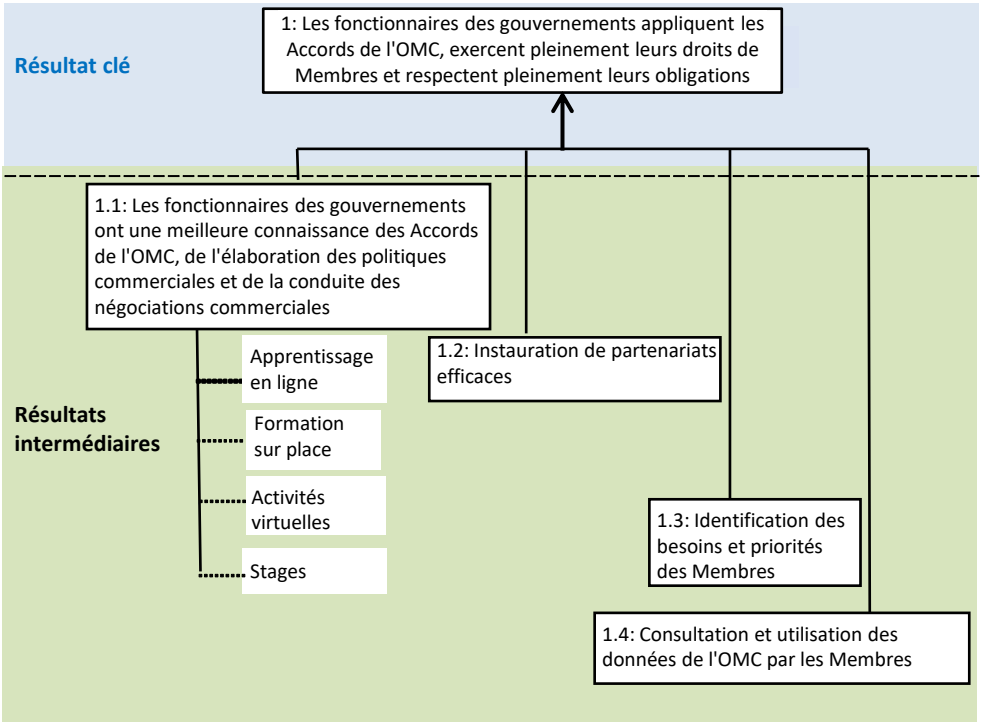

[32] À supposer que la situation évolue en faveur de l'organisation d'activités sur place.

Formation
sur place

6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales

123. Le résultat intermédiaire 1.1 (Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales) a toujours été le principal élément du résultat clé 1 figurant dans le cadre logique. L'objectif est d'offrir aux fonctionnaires des gouvernements des voies d'apprentissage progressif qui les aident à approfondir leurs connaissances et à améliorer leur efficacité au travail et lorsqu'ils prennent part à des négociations.

124. L'annexe 1 présente en détail les indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés associés à ce résultat intermédiaire. En tenant compte des enseignements qu'il a tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'AT et de l'expérience qu'il a acquise de l'utilisation de modes de fourniture à distance ces derniers mois, le Secrétariat visera à concevoir les activités d'AT de façon à améliorer le partage des connaissances, à optimiser l'impact et à utiliser plus efficacement les ressources. Il lui faudra pour cela continuer à améliorer ses méthodes pédagogiques et ses efforts de formation des formateurs.

125. Comme auparavant, la majorité des activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 viseront à enrichir les connaissances relatives à l'OMC des fonctionnaires de tous rangs des bénéficiaires admissibles grâce à une assistance technique ciblée et générale ou spécialisée. La description du large éventail d'activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 peut être structurée autour des quatre modalités de formation suivantes, chacune d'entre elles étant analysée dans les sous sections ci-après: a) apprentissage en ligne; b) formation sur place; c) formation virtuelle ou à distance; et d) programmes de stages.[33]

126. Le Secrétariat continuera de collaborer avec les bénéficiaires afin de favoriser la progression des participants dans les trois niveaux de la SAP. Pour cela, il faut notamment améliorer la connaissance des notions sur lesquelles sont fondés les différents niveaux de formation, définir les connaissances, les concepts et les principes qui doivent être acquis à chaque niveau et veiller à ce que les candidats désignés pour les cours disponibles satisfassent aux conditions préalables requises pour chaque cours. L'application uniforme de cette exigence garantira que tous les participants à un cours particulier commencent chaque formation avec un même niveau de connaissances. Le Secrétariat s'efforcera aussi d'assurer une meilleure articulation et davantage de progressivité entre les trois niveaux de formation de sorte que les activités de plus haut niveau s'appuient plus efficacement sur les connaissances acquises aux niveaux précédents.

Apprentissage en ligne

127. En vertu de l'approche stratégique suivie actuellement, les cours d'apprentissage en ligne sont un point d'entrée incontournable pour la plupart des activités d'AT, permettant à un grand nombre de participants de se familiariser avec l'OMC, les Accords de l'OMC et d'autres questions essentielles en matière commerciale. Au cours de la période biennale considérée, le Secrétariat s'efforcera d'assurer un bon équilibre géographique entre les régions. En outre, il s'emploiera à maintenir les bons résultats obtenus précédemment pour ce qui est du taux de réussite des participants aux cours.

128. Le Secrétariat conservera, actualisera et renforcera le contenu des cours du catalogue de cours en ligne dans les trois langues officielles de l'OMC, dans toute la mesure du possible compte tenu des ressources dont il dispose. La stratégie qui sera mise en œuvre en 2022-2023 consistera entre autres à achever la conversion du matériel de formation pour le rendre plus interactif conformément aux normes du secteur (SCORM) et à y incorporer davantage d'éléments multimédias, d'exercices interactifs et d'autres méthodes pédagogiques améliorées. L'objectif est notamment d'élaborer de nouvelles versions interactives d'anciens cours ou de nouveaux éléments portant sur des questions commerciales qui n'avaient pas été abordées auparavant par le programme d'apprentissage en ligne. Le portefeuille continuera d'évoluer vers les supports riches en éléments multimédias, l'apprentissage mobile, les microcours pour répondre aux nouveaux

[33] Les activités hybrides peuvent aussi conjuguer différentes modalités de formation sur place, en ligne ou à distance.

besoins et tendances. Les objectifs détaillés sont indiqués à l'annexe 1 sous les résultats clés dans le cadre logique.

129. L'interactivité restera un élément important des cours d'apprentissage en ligne pour susciter l'intérêt, permettre un transfert efficace des connaissances, réduire la fracture numérique et tenir les participants informés des dernières évolutions. Des séances de discussion en ligne continueront d'être organisées. On continuera d'encourager les communautés d'apprentissage afin de développer les interactions entre pairs dans le cadre des cours en ligne et de permettre aux participants d'être informés des dernières nouvelles concernant les questions commerciales, d'échanger des vues avec d'autres experts du commerce et de constituer un réseau mondial de professionnels.

130. S'agissant de la SAP, comme il est expliqué à la section 5.2 ci-dessus, l'apprentissage en ligne offert aux participants comprendra le cours "Introduction à l'OMC" au niveau introductif et des cours comme celui sur les accords commerciaux multilatéraux au niveau intermédiaire.

131. Il sera dûment prêté attention à l'utilisation des réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube) pour mener à bien les activités de communication et de sensibilisation et promouvoir les activités de formation de l'OMC. On continuera aussi d'utiliser les supports établis dans le cadre des activités d'apprentissage en ligne pour développer des synergies stratégiques avec les activités en présentiel lorsqu'il sera possible d'organiser des formations sur place.

Formation sur place

132. Au fur et à mesure de la levée des restrictions qui s'appliquent actuellement aux voyages et aux réunions, le Secrétariat entend rétablir progressivement la formation sur place aux niveaux national, régional ou sous régional et mondial aux trois niveaux de la SAP en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires. La formation sur place destinée aux généralistes comprend des cours de politique commerciale aux niveaux introductif, intermédiaire et avancé de la SAP. Ces cours, qui sont dispensés à Genève et dans les régions, ont pour but d'inculquer aux participants une solide connaissance générale du SCM et des principales dispositions des Accords de l'OMC pour leur permettre de travailler dans un large éventail de domaines relatifs à l'OMC et de développer des compétences plus spécialisées. Le Plan d'AT maintiendra une concentration adéquate de candidats remplissant les conditions requises pour une activité afin de s'assurer de l'efficacité de la SAP.

133. Au niveau introductif, les cours de formation sur place pour les généralistes comprendront le cours d'introduction à la politique commerciale basé à Genève et destiné aux PMA, qui continuera d'être proposé au moins une fois par an car il est avéré qu'il fait l'objet d'une forte demande de la part des bénéficiaires. Ce cours sera offert en anglais et en français.

134. Au niveau intermédiaire, les cours régionaux de politique commerciale (CRPC) se poursuivront également. Ces cours de huit semaines s'adressent aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales qui ont achevé une formation introductive dans le cadre de l'OMC. Le Secrétariat visera à offrir à nouveau ces cours dans chacune des sept régions de l'OMC dès que les conditions le permettront. Les CRPC dispenseront un programme complet couvrant les Accords de l'OMC et, plus généralement, le SCM dans son ensemble, en utilisant des méthodes pédagogiques qui peuvent contribuer à renforcer les connaissances des participants concernant les Accords de l'OMC et leur capacité d'utiliser les ressources de l'Organisation et d'effectuer des travaux en lien avec cette dernière de manière autonome. Les participants seront soumis à un suivi régulier de leurs progrès par divers moyens, comme des tests hebdomadaires, une évaluation de leur degré de participation et d'implication dans le cours et un examen final. Les CRPC continueront d'être organisés en partenariat avec des établissements universitaires locaux.

135. Au niveau avancé, le Secrétariat compte continuer de dispenser sur place les cours avancés de politique commerciale de huit semaines pour les généralistes. Son but sera de rétablir le rythme précédent de trois CAPC par an, avec la tenue de deux cours en anglais chaque année tandis que le troisième alternera entre français et espagnol d'une année sur l'autre. Cela correspond à la demande par langue émanant traditionnellement des Membres pour ce cours.

136. Le Plan d'AT pour 2020-2021 prévoyait l'organisation d'une évaluation finale pour les participants dans le cadre du premier CAPC en 2020, comme il l'avait été recommandé dans une

évaluation interne pour ce cours. Le Secrétariat prévoit d'organiser cette évaluation finale lorsque les CAPC reprendront. Cette expérience éclairera les initiatives qui seront menées à l'avenir pour étendre le recours à des évaluations finales à d'autres cours sur place.

137. Le Secrétariat entend aussi recommencer à offrir un éventail complet d'activités de formation thématiques avancées pour les spécialistes à Genève dès que les conditions le permettront. Cela fait suite aux demandes d'un certain nombre de bénéficiaires, qui ont indiqué clairement qu'ils souhaitaient des cours thématiques plus spécialisés. Comme les années précédentes, certaines de ces activités seront plus particulièrement axées sur les difficultés de mise en œuvre, notamment grâce à l'élaboration de plans d'action, à l'accompagnement des participants et à un suivi sur un certain laps de temps.

138. Les activités menées à Genève comprendront également des colloques et des séminaires organisés à la demande des Comités de l'OMC et les Semaines de Genève. Le Secrétariat prévoira des activités thématiques y compris des journées d'introduction destinées aux délégués en poste à Genève, aux ONG, aux membres du personnel de l'OMC, aux stagiaires travaillant au Secrétariat et aux fonctionnaires d'autres organisations internationales. L'objectif des activités thématiques est de couvrir de manière approfondie un sujet très précis concernant l'OMC pendant une ou deux journées.

139. Au niveau national, les activités sur place auront pour objectif de contribuer à renforcer les capacités locales en matière commerciale. Chaque activité d'AT nationale visera des objectifs spécifiques définis en fonction des besoins prioritaires des bénéficiaires. Pour ce faire, il sera demandé aux bénéficiaires d'indiquer leurs besoins dans un formulaire de demande nationale d'AT (disponible en ligne). Le Secrétariat visera à offrir à nouveau des activités nationales dès que les conditions le permettront, compte étant tenu de la manière dont les restrictions seront levées.

140. Aux niveaux régional et sous régional, le présent plan d'AT comprend des activités sur place destinées aux fonctionnaires en poste dans les capitales, principalement au niveau intermédiaire, et portant sur des domaines jugés prioritaires par les bénéficiaires concernés. L'intégration d'un bénéficiaire dans une région ou une sous-région dépendra de la géographie, de la langue ou de l'existence d'intérêts communs. Le cas échéant, ces activités seront menées en collaboration avec des institutions partenaires afin d'assurer la prise en compte des réalités locales dans la formation. Le Secrétariat visera à offrir à nouveau des activités régionales ou sous-régionales dès que les conditions le permettront, compte étant tenu de la manière dont les restrictions seront levées au niveau national ou régional.

141. Étant donné la grande diversité des activités de formation sur place, ces activités sont associées à plusieurs indicateurs différents et aux objectifs, situations initiales, données factuelles et présupposés dont ils sont assortis comme le montre le cadre logique.

Activités virtuelles

142. Compte tenu des restrictions qui s'appliquent aux voyages et aux réunions en présentiel, le Secrétariat a établi depuis la mi-2020 un grand nombre d'activités virtuelles en dehors du programme d'apprentissage en ligne. Ces activités visent à répondre aux besoins des bénéficiaires en matière d'AT alors même qu'il est impossible de dispenser une formation sur place. Dans de nombreux cas, ces activités de formation virtuelles reprennent les objectifs d'apprentissage prévus pour les activités en présentiel. L'expérience acquise de la prestation d'activités virtuelles a permis au Secrétariat comme aux bénéficiaires de mieux comprendre l'utilité et les limites de ce mode de fourniture d'AT.

143. Lorsque les conditions évolueront et que les activités sur place seront de nouveau envisageables, les activités virtuelles resteront un mode de fourniture d'AT fiable permettant de maîtriser les coûts dans des contextes et pour des besoins spécifiques. Elles peuvent se concevoir soit comme le seul mode de fourniture d'une activité d'AT déterminée (par exemple une activité de très courte durée ou exigeant l'intervention d'experts de sujets pluriels) soit comme des composantes intégrées dans des activités d'AT hybrides qui conjuguent des contenus en présentiel et à distance.

144. Le Secrétariat est également conscient du fait que les activités sur place pourraient reprendre progressivement suivant différents calendriers dans différents pays et régions. Il est donc possible

que la formation en présentiel ne reprenne pas en même temps dans tous les pays ou régions. Pour certains bénéficiaires ou régions, les activités d'AT virtuelles risquent plutôt de rester le seul moyen dont le Secrétariat disposera pour dispenser des formations même si d'autres régions ou bénéficiaires autorisent les activités d'AT sur place.

145. Le Secrétariat visera à maintenir, et, si nécessaire, à accroître et diversifier son offre d'activités d'AT virtuelles, jusqu'à ce que les conditions permettent la reprise complète des activités en présentiel. Le recours à l'apprentissage hybride qui conjugue la fourniture sur place et en ligne sera aussi recherché afin d'accroître l'efficacité des activités d'AT traditionnelles alors même que sera optimisé le temps passé de nouveau en présentiel, qui est le volet coûteux de la formation.

Programmes de stages

146. L'OMC gère quatre programmes de stages de longue durée axés sur "l'apprentissage par la pratique". Trois de ces programmes sont destinés aux fonctionnaires gouvernementaux et un aux fonctionnaires non gouvernementaux. Ces stages visent à offrir aux bénéficiaires une occasion d'acquérir des connaissances approfondies sur les questions concernant l'OMC, sous la direction du personnel du Secrétariat ou dans les Missions permanentes auprès de l'OMC à Genève. Compte tenu des preuves solides attestant de l'efficacité des programmes de stages, même si des différences existent entre ces derniers, le Plan d'AT comprend trois programmes de stages au titre du résultat clé 1 et le Programme de stages sur l'accession (PSA) au titre du résultat clé 2.

147. Les trois programmes de stages relevant du résultat clé 1 sont les suivants: a) le Programme de formation des Pays-Bas (PFPB), financé par les Pays-Bas; b) le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (PSM), financé par la France et l'Irlande; et c) le Programme de stages de coordonnateur régional (SCR), financé via le Fonds global d'affectation spéciale.

148. Les participants au PFPB sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA, des pays à faible revenu et des petites économies vulnérables comparables. Ils travaillent dans des domaines qui les intéressent ou qui intéressent leur pays et sont généralement affectés à diverses divisions du Secrétariat à différentes périodes de leur stage au sein du Secrétariat, qui dure 10 mois au maximum. Les stagiaires du PFPB seront évalués par leur supérieur hiérarchique en fonction des objectifs individuels fixés en début de stage. Le nombre de stagiaires recrutés chaque année au titre du PFPB au cours de la période biennale considérée ne dépassera pas 14.

149. Il est vraiment difficile de mesurer les connaissances acquises par les stagiaires pendant leur séjour à Genève. C'est pourquoi un indicateur supplétif sera utilisé à cette fin, comme ce fut le cas les années précédentes. Les stagiaires seront tenus d'élaborer chaque mois un rapport expliquant la façon dont leur temps a été réparti entre cinq grandes catégories de résultats intermédiaires: a) réunions de l'OMC; b) réunions de groupes régionaux; c) sessions de formation organisées par le Secrétariat; d) recherches, notes d'information, évaluations des besoins; et e) autres activités. Ces données sont prises en compte dans l'analyse des résultats des participants au PFPB.

150. Les stagiaires du PSM sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA, d'autres pays en développement et des économies en transition et qui effectuent leur stage au sein de la Mission de leur pays basée à Genève. Le stage a une durée maximale de 10 mois. Les stagiaires du PSM travaillent sous la direction du représentant permanent et d'autres fonctionnaires de la Mission de leur pays, qui évaluent le travail de chaque stagiaire à l'issue de son stage en fonction des objectifs convenus initialement. Ce programme s'adresse principalement aux Membres qui ont une petite mission à Genève dotée de faibles moyens pour suivre les questions relatives à l'OMC. Il permet de recruter jusqu'à 20 stagiaires chaque année.

151. Comme les années précédentes, les stagiaires du PSM consacreront l'essentiel de leur temps à participer aux travaux des différents organes de l'OMC. Cette tâche est particulièrement importante pour les petites missions en sous-effectif, car elle les aide à participer à ces réunions. En outre, les stagiaires travaillent à la coordination entre le Secrétariat de l'OMC et les organismes publics compétents dans leurs capitales respectives en ce qui concerne diverses questions liées à l'OMC intéressant leur pays, y compris les engagements de ce dernier en matière de notification au titre de différents Accords de l'OMC. Chaque stagiaire présente un rapport mensuel qui sert à suivre ses résultats. Les superviseurs des stagiaires au sein des Missions permanentes évaluent leur travail et en informent le Secrétariat. Ce dernier suivra la même approche pour la période biennale considérée.

152. De même, comme il est difficile de mesurer les connaissances acquises par les stagiaires, un indicateur supplétif sera utilisé pour mesurer ce qu'ils ont accompli pendant leur séjour à Genève, comme ce fut le cas les années précédentes.

153. Les stagiaires du SCR sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus d'un bénéficiaire de l'AT choisi pour coordonner un groupe régional de l'OMC. Ces stagiaires sont en poste au sein de la Mission basée à Genève du bénéficiaire jouant le rôle de coordonnateur d'un groupe régional dans le cadre des travaux de l'OMC, sous réserve que ce bénéficiaire puisse bénéficier de l'AT de l'OMC. Les stagiaires du SCR travaillent sous la supervision du chef de la Mission ou de son représentant, qui évalue par ailleurs le travail du stagiaire en fin de stage et en fonction des objectifs convenus initialement. Un stage de coordonnateur régional a une durée correspondant au mandat de coordonnateur de groupe confié au bénéficiaire, mais ne peut pas dépasser 12 mois. L'affectation d'un stagiaire du SCR dépend de la demande et de la requête reçue du bénéficiaire qui assure le rôle de coordonnateur pour une région ou du groupe de bénéficiaires. En conséquence, le nombre de stagiaires du SCR qui sera recruté annuellement dépendra des demandes de stagiaires présentées par les bénéficiaires. Au maximum six stagiaires seront recrutés chaque année au titre du SCR.

154. Pour faciliter l'évaluation du SCR, chaque stagiaire est tenu de présenter un rapport mensuel. Les stagiaires ont pour tâches principales, entre autres, d'assister aux réunions des groupes régionaux à l'OMC auxquels leur pays appartient, des comités de l'OMC et d'autres organes institutionnels, et de participer aux travaux connexes visant à faciliter les activités de coordination de leur pays requises pour le groupe régional pertinent à l'OMC. En outre, les stagiaires réalisent des travaux de recherche visant à faciliter le travail du coordonnateur du groupe régional pertinent et élaborent des notes d'information dans le cadre de leur formation générale. Les données disponibles confirment que les stagiaires du SCR renforcent les capacités des Missions permanentes jouant le rôle de coordonnateur de groupes régionaux à l'OMC de mener à bien leurs travaux. Par conséquent, ce programme se poursuivra sur la même base.

6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces

155. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le Secrétariat continuera de rechercher des partenariats qui ajoutent le plus de valeur possible à ses activités d'AT en fonction des quatre paramètres définis dans sa stratégie de partenariat efficace, à savoir le contenu, le partage des coûts, la logistique et la sensibilisation (voir la section 5.4 pour plus de renseignements).

156. En 2020, le Secrétariat a maintenu des partenariats stratégiques pour mettre en œuvre des activités d'AT mieux adaptées, tout en maîtrisant les coûts. Malgré les difficultés rencontrées, il a collaboré avec 41 partenaires différents pour organiser 38 activités d'AT. Le nombre de partenariats a pu être sous-estimé car la moitié des activités virtuelles assurées pendant l'année n'ont pas été enregistrées dans le TAMS.[34]

157. Comme l'indique plus en détail le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT prévoit de stabiliser la part des activités faisant intervenir un partenaire tout en augmentant la part de la contribution de ces partenaires à certaines activités d'AT. De même, le cadre logique montre que la réalisation du résultat intermédiaire 1.2 suppose que les partenaires intéressés soient disponibles et disposent des ressources et des connaissances appropriées pour compléter l'expertise ou les ressources financières de l'OMC.

6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres

158. Ce résultat intermédiaire a trait à la nécessité d'évaluer régulièrement les besoins d'AT des bénéficiaires afin de veiller à ce que l'offre d'AT de l'OMC réponde à leurs priorités. Pour ce faire, des évaluations des besoins seront conduites périodiquement, en fonction de la demande, pour identifier les besoins des bénéficiaires et y répondre par le produit d'AT le plus efficace et le plus efficient.

159. Les consultations tenues en préparation du plan d'AT ont permis d'identifier plusieurs priorités pour l'assistance technique, qui sont décrites à la section 4 et illustrées dans le graphique 1. Ces renseignements ont été confirmés grâce à des consultations formelles et informelles

[34] Voir le Rapport annuel sur l'assistance technique de l'OMC 2020, WT/COMTD/W/259, page 51.

supplémentaires entre le Secrétariat et les bénéficiaires. Le formulaire en ligne de demande nationale complétera les réponses au questionnaire sur l'AT. Le formulaire en ligne de demande nationale d'activités d'ATLC devrait être utilisé pour identifier au cas par cas l'évolution des besoins et des priorités des bénéficiaires de l'AT de l'OMC dans le domaine visé par l'activité.

160. Les évaluations des besoins menées avant la mise en œuvre d'une activité avancée peuvent reposer sur des questionnaires préalables. Les réponses seront ensuite utilisées pour adapter le contenu de l'activité aux besoins spécifiques des participants. Les réponses aux questionnaires sur l'AT reçus avant l'établissement des plans d'AT seront la principale source d'information sur les besoins et les priorités des bénéficiaires d'AT.

161. Le processus d'EPC ainsi que les activités de suivi des EPC, qui sont menées sur demande, contribueront à l'identification de besoins spécifiques et des mesures à prendre. Pour atteindre cet objectif, les pays bénéficiaires devraient demander une activité de suivi de l'EPC après la conclusion de celui-ci. Malheureusement, en raison de la pandémie, sept EPC seulement ont été menés à bien en 2020, contre 16 en 2019, et aucun suivi d'EPC n'a eu lieu.[35]

6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres

162. Le Secrétariat entend utiliser l'AT pour permettre aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales et aux autres parties intéressées d'accéder aux outils statistiques et bases de données de l'OMC afin d'améliorer l'analyse de l'évolution du commerce et des positions de négociation dans ce domaine. Au cours des années précédentes, les centres de référence étaient l'un des outils permettant aux Membres d'accéder aux renseignements concernant l'OMC et de les utiliser afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux questions traitées dans le cadre de l'Organisation. Toutefois, l'utilité des centres de référence a diminué, y compris pour les pays disposant de tels centres, en raison du fait que dans de nombreux PMA, l'accès à Internet, auquel ces centres sont reliés, se fait essentiellement par l'intermédiaire d'appareils mobiles, ce qui est relativement peu coûteux, et non par l'intermédiaire de services fixes à large bande, qui sont beaucoup plus coûteux.

163. Le Plan d'AT ne prévoit aucun autre soutien aux centres de référence existants[36], dont la responsabilité devrait incomber aux bénéficiaires, comme cela est déjà indiqué dans les lignes directrices signées par les bénéficiaires au moment de la création d'un centre donné. Des centres de référence peuvent, à titre exceptionnel, être mis à la disposition des PMA qui n'ont pas déjà bénéficié de la création d'un centre de référence de l'OMC. Cela concernera essentiellement les PMA en voie d'accession à l'OMC. Le Secrétariat consultera les Membres en vue de trouver des outils plus efficaces pour permettre aux PMA d'avoir un meilleur accès aux renseignements en ligne de l'OMC en s'appuyant sur les enseignements tirés pendant la pandémie de COVID-19 concernant la fourniture virtuelle d'activités d'AT afin de faire en sorte que les PMA soient en mesure de bénéficier des activités d'AT virtuelles.

164. Pendant la période biennale, le Secrétariat offrira un large éventail d'activités en ligne et sur place pour renforcer la capacité des participants d'accéder aux données de l'OMC et aux renseignements connexes. En 2020, il a organisé 44 activités de ce type aux niveaux mondial, régional et national. La formation concernant les sources d'information et les bases de données continuera d'être dispensée dans le cadre des activités destinées aux généralistes, y compris le cours d'introduction pour les PMA, les cours régionaux de politique commerciale (CRPC), le cours avancé de politique commerciale (CAPC) ainsi que la formation spécifique destinée aux stagiaires dans le cadre d'activités thématiques concernant, par exemple, les notifications, l'agriculture, l'AMNA, etc.

6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession

165. Ce résultat clé vise à s'assurer que les gouvernements accédants participent de manière effective aux négociations en vue de l'accession, conformément aux processus et aux procédures d'accession de l'OMC. Il reflète la priorité stratégique que l'OMC accorde aux activités relatives à l'accession sachant que 23 gouvernements se trouvaient à différents stades du processus

[35] Voir le Rapport annuel sur l'assistance technique de l'OMC 2020, WT/COMTD/W/259, page 35.
[36] Comme le remplacement de matériel, à savoir d'ordinateurs, d'imprimantes et de photocopieuses.

d'accession. Le résultat clé 2 est destiné à soutenir ces efforts en cours en aidant les gouvernements/territoires accédants à définir leurs programmes et stratégies de réforme commerciale à long terme. Dans ce contexte, l'AT fournie aux gouvernements/territoires accédants vise à: a) leur permettre de mieux comprendre les droits et obligations dans le cadre de l'OMC; b) favoriser un cadre politique et juridique intérieur en rapport avec l'OMC; et c) faciliter le processus d'accession. Ce résultat clé englobera aussi le soutien que le Secrétariat apporte aux bénéficiaires qui cherchent à accéder à l'Accord sur les marchés publics (AMP).

166. Le Secrétariat continuera d'aider les gouvernements/territoires accédants au cours de leurs négociations en vue de l'accession et s'efforcera de renforcer leurs connaissances des questions relatives à l'OMC.[37] En outre, le "Programme de la Chine" continuera d'apporter un soutien aux PMA accédants par l'intermédiaire du Programme de stages sur l'accession, du suivi des EPC des Membres ayant accédé récemment, des tables rondes sur l'accession à l'OMC et de l'appui à leur participation aux réunions de l'Organisation. En cela, il est conforme à la priorité accordée à l'accession des PMA dans le programme fixé lors de la Conférence ministérielle de Doha en 2001.

167. Le résultat clé 2 englobe les trois résultats intermédiaires figurant dans le graphique 5. Le Plan d'AT prévoit un montant de 693 millions de CHF par an en 2022 et en 2023 pour mettre en œuvre les activités programmées en vue de réaliser le résultat clé 2 et ses trois résultats intermédiaires, soit 4% environ du financement total qu'il est prévu de consacrer à l'AT pour les quatre résultats clés au cours des deux années en question (voir le tableau 1 dans la section 7 sur le financement).

Graphique 5 Résultat clé 2: Résultats intermédiaires

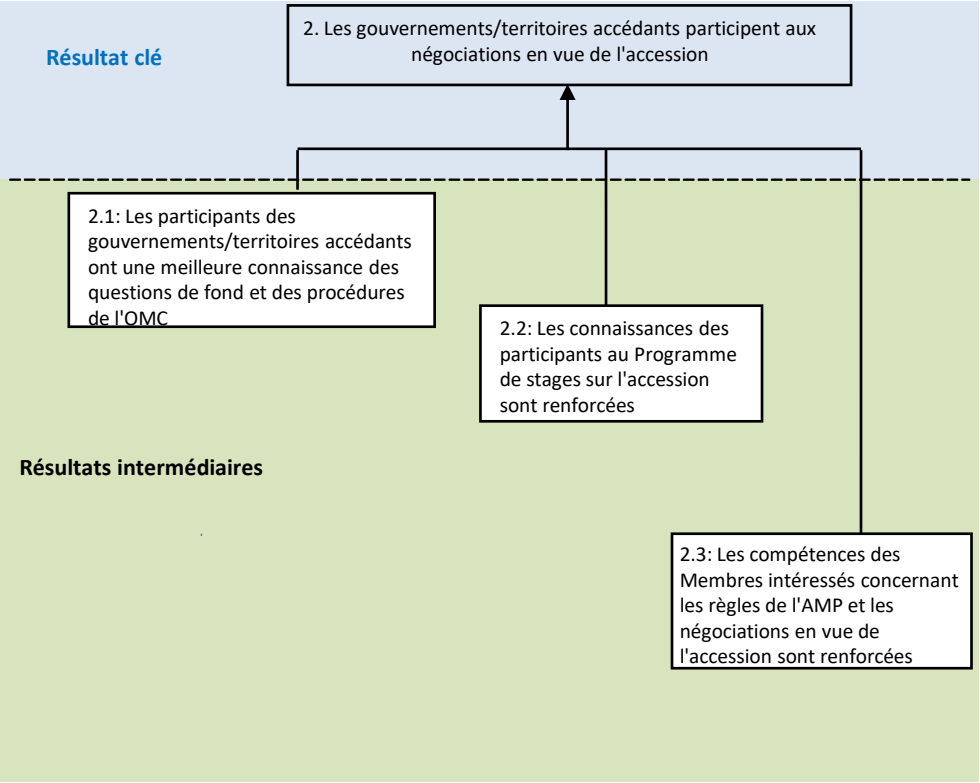

[37] Le Secrétariat met également à disposition une panoplie d'outils pour la transparence des accessions, disponible à l'adresse suivante: https://www.wto.org/french/thewto_f/acc_f/attb_f.htm.

6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements/territoires accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC

168. En 2020, 23 gouvernements accédants et un observateur (le Turkménistan)[38] ont été invités à participer à des activités d'AT et de renforcement des capacités aux niveaux mondial, régional et national, ainsi qu'à des cours d'apprentissage en ligne. De nombreuses activités ont été annulées, reportées ou dispensées en mode virtuel par suite de restrictions liées à la COVID-19. Parmi les activités d'AT fournies par le Secrétariat figuraient, entre autres choses: a) des missions techniques; b) des séances et des séminaires nationaux de formation; et c) la participation à des conférences. Une Semaine sur les accessions tenue virtuellement du 29 juin au 3 juillet 2020 a attiré plus de 850 participants.[39]

169. Pendant la période biennale, le Secrétariat répondra aux besoins spécifiques des gouvernements/territoires accédants à la demande. Comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1, le principal objectif de la période biennale est de stabiliser le nombre de participants de gouvernements/territoires accédants qui participent à des activités d'AT axées sur l'accession. Cela suppose, entre autres facteurs, que les négociations en vue d'accessions restent actives.

6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées

170. Le Programme de stages sur l'accession (PSA) est l'un des quatre programmes de stages prévus par le présent plan d'AT. Les bénéficiaires du PSA sont des étudiants ou de récents diplômés de l'enseignement supérieur issus des PMA et des pays en développement Membres.[40] Le PSA est financé par la Chine au titre du "Programme de la Chine".

171. Les stagiaires du PSA travaillent sur les questions d'accession au sein de la Division des accessions du Secrétariat, sous la supervision d'un membre du personnel. Ils passent dix (10) mois au Secrétariat, qui peuvent être répartis sur deux années civiles. Le nombre de stagiaires admis est ajusté chaque année en fonction de la charge de travail de la Division des accessions. Les superviseurs évaluent leurs résultats en fonction des objectifs fixés en début de stage.

172. Le Plan prévoit de recruter chaque année jusqu'à cinq (5) stagiaires pour une durée maximale de dix (10) mois comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1.

6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées

173. Ce résultat recouvre l'AT que le Secrétariat fournit aux bénéficiaires qui envisagent d'accéder à l'Accord sur les marchés publics de 2012 (AMP de 2012 ou AMP) ou de demander le statut d'observateur. S'agissant de l'AMP, le Plan d'AT visera principalement: a) à fournir une assistance technique aux bénéficiaires accédant à l'AMP ou s'étant engagés à y accéder, ainsi qu'aux bénéficiaires ayant un intérêt dans le statut d'observateur, sur les questions liées à l'AMP en général, y compris les liens avec la bonne gouvernance et le développement; et b) à renforcer les capacités des bénéficiaires à respecter les règles et principes de l'AMP et à donner aux fonctionnaires gouvernementaux les moyens de travailler avec les parties intéressées afin de matérialiser les avantages des principes et procédures de l'AMP et des possibilités d'accès aux marchés, ainsi qu'à comprendre la dimension développement de la politique de marchés publics. À l'heure actuelle, sept Membres pouvant bénéficier de l'AT mènent des négociations d'accession à l'AMP et un certain nombre de bénéficiaires se montrent activement intéressés par les questions liées à l'AMP.[41] Des partenariats actifs ''avec d'autres organisations internationales et des établissements universitaires constituent un élément essentiel de ce programme. '''

---

[38] Le Turkménistan a obtenu le statut d'observateur auprès de l'OMC le 22 juillet 2020.

[39] Voir le document Accessions à l'OMC: Rapport annuel 2020 du Directeur général, WT/ACC/38/Rev.1, WT/GC/228/Rev.1, paragraphe 29.

[40] En tenant compte de l'équilibre entre les gouvernements/territoires accédants et les Membres de l'OMC.

[41] Brésil, Chine, Fédération de Russie, Kazakhstan, République kirghize, République de Macédoine du Nord et Tadjikistan.

174. Conformément au Plan 2020-2021, la quantité de documents relatifs à l'accession à l'AMP distribués par les Membres accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT a été utilisée comme indicateur supplétif pour évaluer la mesure dans laquelle l'AT fournie par le Secrétariat renforçait la capacité de ces pays d'achever efficacement leurs négociations en vue de l'accession. Pour la période biennale considérée, outre les documents relatifs à l'accession distribués par les pays accédant à l'AMP, le Secrétariat prendra aussi en compte les interventions faites par les membres accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT au cours des réunions du Comité des marchés publics ainsi que des réunions bilatérales avec la présidence de ce comité. Cela donnera une indication de l'impact que les activités d'AT relatives à l'AMP ont eu sur les Membres accédants pour ce qui est de l'accession à l'AMP et de la mise en œuvre de cet accord. L'objectif est de retrouver un volume de documents, interventions et réunions bilatérales équivalent à celui enregistré avant la pandémie.

6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et 'les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs

175. Le résultat clé 3 vise à renforcer l'expertise des établissements universitaires sur les travaux et les questions relatives à l'OMC, en vue d'améliorer la recherche, l'enseignement et 'les contacts avec les décideurs politiques. Le Secrétariat mettra en œuvre le Programme de chaires de l'OMC (PCO), le soutien général aux universités et le Programme de bourses doctorales, et appuiera le concours de plaidoiries John H. Jackson.

176. Le PCO est le plus grand programme prévu au titre du résultat clé 3. Il vise à aider les universitaires et les étudiants à mieux connaître et comprendre le système commercial multilatéral en soutenant la recherche liée au commerce, le développement de programmes d'études et les activités de sensibilisation dans les universités des pays bénéficiaires participant au programme. Il est organisé en cycles de quatre ans, au cours desquels les institutions sélectionnées reçoivent un financement afin de renforcer leur expertise. À l'issue de ce cycle, les titulaires de chaires conservent le statut de chaire de l'OMC ainsi que les obligations y relatives en matière de compte rendu, sans toutefois recevoir de financement supplémentaire de l'Organisation. Ils continuent à faire partie du réseau du PCO et servent de mentors aux participants des cycles suivants du programme. Contrairement aux autres activités d'assistance technique qui sont menées par le Secrétariat, les activités du Programme sont réalisées par des institutions universitaires externes participant au programme. Jusqu'à présent, le PCO a connu deux cycles de quatre ans (phase I: 2010-2014; phase II: 2014-2018). Le processus de sélection pour son prochain cycle de quatre ans a été lancé en 2021.

177. Une évaluation externe complète et indépendante du PCO a été entreprise après la conclusion du dernier cycle de quatre ans du programme. Elle a été menée à bien en août 2019 et a conclu que les titulaires de chaires de l'OMC ont réussi à générer des recherches de bonne qualité et à formuler des conseils percutants qui se sont traduits par des mesures politiques dans les pays bénéficiaires. La PCO a fourni un soutien financier pour générer des connaissances et développer des compétences sur les questions de commerce international et de développement, ce qui est particulièrement pertinent pour les pays bénéficiaires à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. Les titulaires de chaires ont produit un nombre significatif de publications de recherche et de programmes d'enseignement pertinents et de bonne qualité et ont été en mesure de sensibiliser de nombreux décideurs politiques et autres parties prenantes externes. L'image de marque du PCO a permis aux titulaires de chaires de se rapprocher plus efficacement des parties prenantes externes, et a offert une meilleure crédibilité et une plus grande visibilité à ces dernières et aux groupes d'utilisateurs. Les résultats des travaux de recherche ont généralement été diffusés dans le cadre d'activités de sensibilisation et de publications. Dans la plupart des cas, le soutien financier de l'OMC a été complété par des efforts significatifs de la part des chaires et de leurs établissements de rattachement pour faire en sorte que les activités et les produits prévus voient le jour. Les titulaires de chaires qui ont mis en œuvre davantage d'activités pendant la période de financement du PCO ont pu maintenir leurs niveaux de performance sans dépendre du soutien financier continu de l'OMC. Le PCO a donc réussi à établir un lien entre, d'une part, la recherche universitaire, la sensibilisation et l'enseignement et, d'autre part, l'élaboration de politiques commerciales et le renforcement durable des capacités dans les pays bénéficiaires.

178. L'évaluation a également abouti à plusieurs recommandations visant à améliorer le PCO, notamment une harmonisation plus étroite et une mise à profit des synergies avec les activités d'ATLC et les activités de recherche économique de l'OMC, une meilleure représentation des institutions des PMA et des régions auparavant sous-représentées dans le programme et une

visibilité plus forte et plus équilibrée au niveau mondial.' En consultation avec le Conseil consultatif du PCO, le Secrétariat a modifié certains éléments du programme pour répondre aux recommandations formulées dans le rapport 2019 et celles-ci sont prises en compte dans le présent plan l'AT.

179. Le Résultat clé 3 reste inchangé dans ce Plan d'AT biennal. Dans le même temps, certains éléments du cadre logique ont été ajustés afin de le recalibrer à la structure actualisée du PCO. C'est pour cette raison qu'en 2021, le Secrétariat collectera des données de référence qui seront utilisées pendant le cycle quadriennal du PCO. Afin d'harmoniser l'approche adoptée dans le cadre des résultats clés 3 et 4, le résultat clé 3 tient désormais compte de la diversité des sujets liés à l'OMC couverts par toutes les activités menées par les titulaires de chaires du PCO au titre des trois piliers du programme. Les résultats intermédiaires 3.1 à 3.3 concernent le programme des chaires de l'OMC, tandis que le résultat intermédiaire 3.4 englobe toutes les autres activités de sensibilisation en milieu universitaire.

180. Les rapports sur les résultats intermédiaires 3.1 à 3.3 seront axés sur les institutions participant à la phase III du PCO. Les activités des institutions qui ont participé aux phases I et II et qui ne reçoivent plus de financement de l'OMC seront prises en compte au titre du résultat clé 3, qui porte notamment sur la diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités menées par les chaires du PCO.

181. Les titulaires des chaires des phases I et II du PCO sont restés actifs et engagés dans le réseau du PCO. Conformément aux accords formels qu'ils ont signés, et afin de promouvoir et de renforcer le réseau de collaboration entre universitaires créé dans le cadre du programme, ils jouent le rôle de mentors auprès de la prochaine génération de chaires et poursuivent activement leurs activités de recherche, d'enseignement et de sensibilisation sur des sujets liés à l'OMC. Ces activités contribuent à la durabilité du réseau du PCO et permettent de développer et de consolider un réservoir de spécialistes du commerce pour les pays et régions bénéficiaires.

182. Le Secrétariat continue également de soutenir un petit nombre de doctorants issus de pays en développement dans leurs recherches sur des sujets liés à l'OMC, ainsi que le concours annuel de plaidoiries John H. Jackson. Dans le cadre de ce dernier, il fournit un soutien technique de diverses manières, notamment en prodiguant des conseils pour la préparation du dossier et du mémorandum, en soutenant l'organisation d'épreuves régionales dans les pays en développement et en organisant la remise de prix pour l'épreuve finale du concours. D'autres activités relatives au monde universitaire peuvent également être organisées, les propositions étant évaluées en fonction de leur pertinence et de la disponibilité des ressources.

183. Le plan d'AT prévoit environ 1 365 800 CHF en 2022 et 2023 pour mettre en œuvre les activités prévues au titre du résultat clé 3 et de ses quatre (4) résultats intermédiaires, ce qui équivaut à environ 7% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour 2022 et 2023, respectivement (voir section 7, tableau 1).

Graphique 6 Résultat clé 3: Résultats intermédiaires

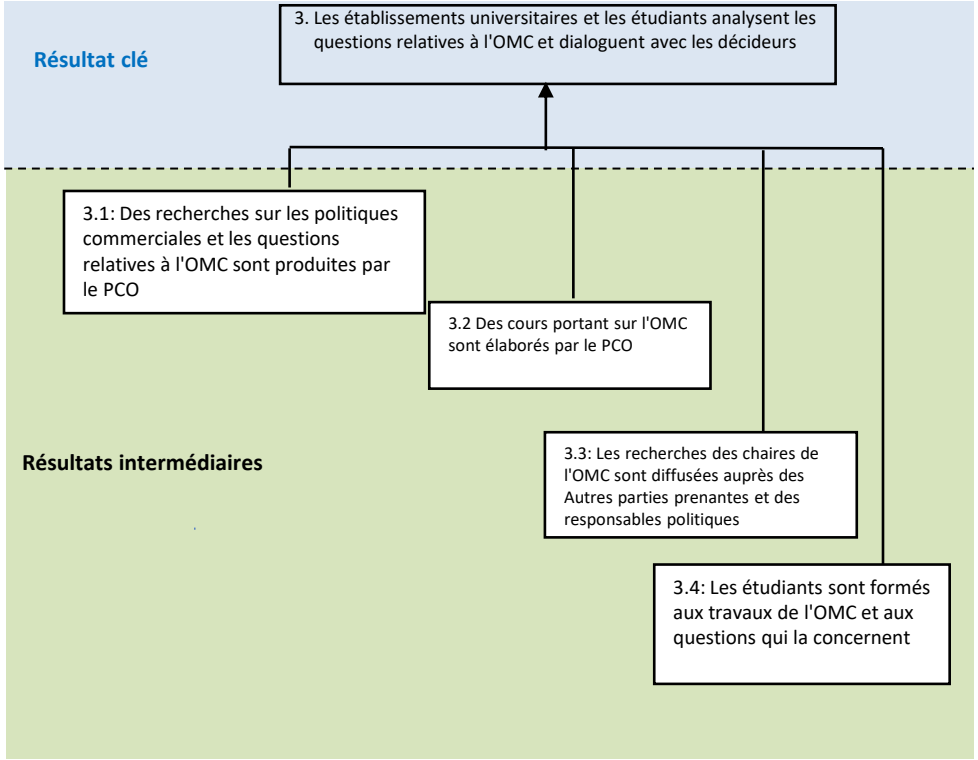

6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO

184. Le résultat intermédiaire 3.1 vise à promouvoir la recherche sur la politique commerciale et les questions liées à l'OMC par les titulaires de chaires de l'OMC. Les changements apportés à la structure du PCO décrits ci-dessus, en particulier l'inclusion des universités des PMA et des régions auparavant sous-représentées dans le programme, ont donné lieu à l'adaptation de certains éléments. Les publications, notamment les ouvrages, les articles publiés dans des revues universitaires, les documents de conférence, les documents de travail et les notes de politique commerciale, sont prises en compte. Les données de référence individuelles de chaque titulaire de chaire du PCO seront établies au début du cycle de quatre ans, sur la base des activités qu'ils ont menées au cours des deux années précédant leur adhésion au programme. Cette approche tient compte des disparités initiales des capacités des titulaires de chaires du PCO provenant de pays ayant des niveaux de développement économique différents au moment de leur adhésion au programme.

6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO

185. Le résultat intermédiaire 3.2 rend compte des activités menées par les titulaires de chaires du PCO concernant l'élaboration de cours sur le commerce destinés aux étudiants et à d'autres parties prenantes, notamment les fonctionnaires, les chercheurs et les professionnels du secteur privé. L'objectif est d'encourager les titulaires de chaires à former et à informer les générations actuelles et futures d'étudiants, d'experts en politique commerciale et de fonctionnaires qui sont à différents stades de leur développement professionnel et académique. Les titulaires de chaires bénéficient d'un accès au matériel pédagogique du Secrétariat, y compris aux outils d'apprentissage en ligne et aux conseils d'experts du personnel du Secrétariat et des membres du Comité consultatif. Les deux indicateurs de ce résultat intermédiaire sont le nombre d'étudiants suivant des cours relatifs à l'OMC et le nombre de cours nouveaux ou actualisés relatifs à l'OMC. Les valeurs moyennes annuelles des deux années précédant la participation au PCO serviront de référence.

6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes et des responsables politiques

186. Le résultat intermédiaire 3.3 invite les titulaires de chaires de l'OMC à nouer le dialogue avec les autres parties prenantes et les principaux décideurs. L'objectif est d'assurer et de promouvoir la diffusion, la pertinence et la visibilité des travaux de recherche universitaire, par exemple par le biais de séminaires, de conférences, de tables rondes ou de processus consultatifs (informels/continus), fournissant ainsi des conseils et une tribune pour les décideurs et autres parties prenantes. Là encore, les valeurs moyennes annuelles des deux années précédant la participation au PCO seront utilisées pour déterminer une valeur de référence.

6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent

187. Les bourses doctorales de l'OMC, le concours de plaidoiries John H. Jackson et d'autres concours liés à l'OMC relèvent du résultat intermédiaire 3.4. Ces activités ont un objectif commun: susciter l'intérêt des étudiants pour les sujets liés aux relations commerciales internationales et aux travaux de l'OMC, stimuler les échanges universitaires sur ces sujets et, en fin de compte, préparer la prochaine génération d'experts du commerce, y compris les fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans les capitales et dans les délégations à Genève auprès de l'OMC. Le nombre moyen annuel d'étudiants participant aux concours soutenus par l'OMC de 2018 à 2021 sera utilisé comme valeur de référence.

6.4 Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les parlementaires sont conscients et familiers des questions et travaux relatifs à l'OMC

188. Dans le cadre du plan d'AT, le Résultat clé 4 vise à faire en sorte que les parties prenantes non gouvernementales soient bien informées des travaux et des questions relatifs à l'OMC. L'objectif est d'accroître la participation des parties prenantes autres que les fonctionnaires du gouvernement, telles que les jeunes professionnels, les législateurs, les membres de la société civile, les médias et le secteur privé (y compris les producteurs, les exportateurs, les négociants et les chambres de commerce et d'industrie), à la politique commerciale et aux questions liées à l'OMC. Le plan d'AT vise à atteindre cet objectif en renforçant la compréhension et les capacités institutionnelles des parties prenantes non gouvernementales afin qu'elles puissent renforcer l'efficacité de l'AT directement fournie aux Membres et à leurs représentants. Le résultat clé 4 comprend quatre résultats intermédiaires, comme le montre le graphique 7.

189. Dans le cadre du présent Résultat clé, le Programme des jeunes professionnels (PJP) de l'OMC continuera de s'efforcer de recruter au moins 15 jeunes professionnels en 2022. Une évaluation est envisagée en 2022 afin d'évaluer son efficacité et son impact à ce jour.'''. Il convient de noter que, pour 2022, le Secrétariat a reçu plus de 7 000 demandes pour 15 places, ce qui indique une demande très importante pour le programme. La décision d'élargir le PJP entraînera une légère augmentation des fonds pour le résultat clé 4 en 2023. Le Secrétariat tiendra les Membres informés et sollicitera leur avis sur les modalités de remaniement du programme.

190. On s'attend à ce qu'un total d'environ 1,262 million de CHF par an en 2022 et 2023 soit mis à disposition aux fins de la mise en œuvre des activités planifiées contribuant au résultat clé 4 et à ses quatre (4) résultats intermédiaires, ce qui équivaut à environ 6% et 7% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour ces deux années (voir section 7, tableau 1 sur le financement).

Graphique 7 Résultat clé 4: Résultats intermédiaires

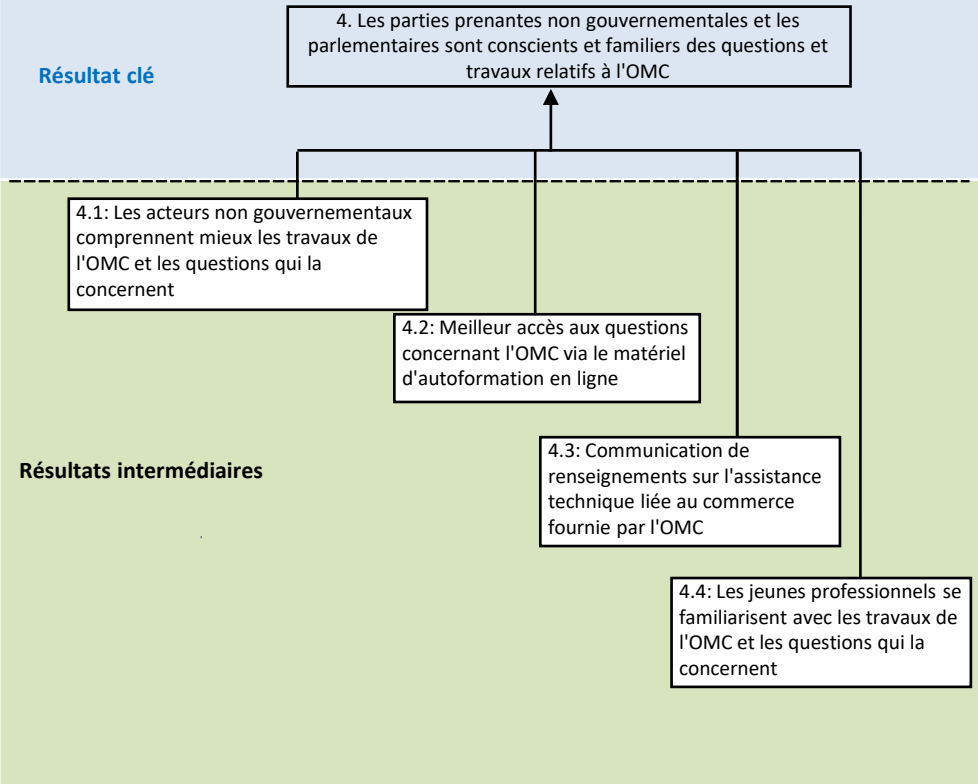

6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

191. Le résultat intermédiaire 4. 1 vise à organiser des activités de sensibilisation afin de permettre aux législateurs, à la société civile, aux journalistes et aux acteurs du secteur privé de mieux comprendre les questions relatives à l'OMC. On s'attend à ce que l'augmentation du nombre de parties prenantes connaissant suffisamment bien les questions relatives à l'OMC encourage un meilleur appui à en faveur d'un renforcement de la participation aux échanges mondiaux. Comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1, le plan d'AT prévoit de revenir à un nombre équivalent de parties prenantes atteintes et d'activités mises en œuvre. Le nombre de séminaires ou d'ateliers organisés sera l'un des indicateurs à utiliser dans le cadre de ce résultat intermédiaire. Les années précédentes, des activités ont été organisées aux niveaux mondial et régional. La même approche sera suivie pour ce plan. Comme par le passé, ces activités seront réalisées en collaboration avec les partenaires habituels de l'OMC en matière d'assistance technique.

6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne

192. Le résultat intermédiaire 4.2 concerne l'accès au matériel de formation en ligne à des fins d'auto-apprentissage pour les personnes ne pouvant pas s'inscrire aux cours d'apprentissage en ligne de l'OMC, qui sont réservés aux fonctionnaires des Membres et des observateurs remplissant les conditions requises. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le matériel de formation en ligne est mis gratuitement à la disposition de la population sur le site Web e-Campus. Comme indiqué à l'annexe 1, l'objectif est de revenir à un nombre équivalent de supports de formation téléchargés.

6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC

193. Le résultat intermédiaire 4.3 est lié à l'accès aux informations sur l'AT liée au commerce fournies par le Secrétariat, notamment par le biais des bulletins d'information du Secrétariat mis à la disposition de la population sur le site Web de l'OMC. Les médias sociaux sont utilisés par le Secrétariat pour donner de la visibilité à ses activités d'AT. Le Secrétariat diffuse également des

informations sur ses activités d'AT par le biais d'un bulletin d'information sur l'ATLC disponible dans les trois langues. Cette lettre d'information traite des discussions qui ont eu lieu lors des conférences ministérielles, des objectifs de l'AT de l'OMC, des résultats de l'AT fournie et de l'importance des contributions volontaires.

6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

194. Le résultat intermédiaire 4.4 concerne le Programme des jeunes professionnels de l'OMC (PJP) introduit en 2016, qui vise à exposer les jeunes professionnels aux questions et aux travaux de l'OMC.

195. Le PJP s'adresse aux jeunes professionnels titulaires d'un diplôme d'études supérieures en commerce international et en politique commerciale. Le recrutement des jeunes professionnels se fait par le biais d'un processus de mise en concurrence basé sur le mérite. La priorité est accordée aux professionnels des PMA et des Membres en développement qui ne sont pas représentés au niveau professionnel au sein du Secrétariat.

196. Le Secrétariat vise à accueillir 15 jeunes professionnels par an, sous réserve de la capacité d'absorption du Secrétariat chaque année et des conclusions et recommandations qui découleront d'une évaluation du programme prévue en 2022. Étant donné que les recrues du PJP travailleront main dans la main avec le personnel du Secrétariat, leurs performances professionnelles seront évaluées par leurs superviseurs selon une procédure similaire à celle appliquée aux membres du personnel de l'OMC. L'évaluation des performances et le nombre de jeunes professionnels accueillis chaque année seront utilisés comme indicateurs pour ce résultat, comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1.

7 FINANCEMENT

197. La mise en œuvre de ce Plan d'AT sera financée au moyen du budget ordinaire, des fonds extrabudgétaires provenant de contributions volontaires des Membres et des accords de partage des coûts avec des partenaires identifiés. La gestion du budget ordinaire, dans le cadre du plan d'AT, suivra les mêmes principes sous-jacents et s'appuiera sur les améliorations mises en œuvre lors des plans d'assistance technique précédents.

Tableau 1 Coûts par résultat clé– 2022 et 2023

(En milliers de francs suisses)

Résultats clés	**Poste budgétaire 2022**			
	Budget ordinaire	**FGAS**	**Fonds spécialement affectés[42]**	**Total**
Résultat clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	4 672	7 742	1 930	14 345
Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession	50	313	330	693
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques	1	65	1 300	1 366
Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	-	1 262	-	1 262
Sous-total	**4 723**	**9 383**	**3 560**	**17 666**
Autres programmes	125	1 700	-	1 825
Total	**4 848**	**11 083**	**3 560**	**19 491**
Frais généraux d'administration (13%)	-	1 441	463	1 904
Total général – 2022	**4 848**	**12 523**	**4 023**	**21 394**

[42] Les fonds spécialement affectés comprennent les contributions affectées par les donateurs au financement du Programme de la Chine, du Programme franco-irlandais de stages pour les missions, du Programme de formation des Pays-Bas et du Programme des chaires de l'OMC.

Résultats clés	Poste budgétaire 2023			
	Budget ordinaire	**FGAS**	**Fonds spécialement affectés**	**Total**
Résultat clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	4 372	7 742	1 930	14 045
Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession	50	313	330	693
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques	1	65	1 300	1 366
Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	-	1 262	-	1 262[43]
Sous-total	**4 423**	**9 383**	**3 560**	**17 366**
Autres programmes	125	1 700	-	1 825
Total	**4 548**	**11 083**	**3 560**	**19 191**
Frais généraux d'administration (13%)	-	1 441	463	1 904
Total général– 2023	**4 548**	**12 523**	**4 023**	**21 094**

7.1 Budget ordinaire au titre de l'AT

198. Le budget ordinaire consacré à l'AT s'est élevé à 4,5 millions de CHF par an au cours des trois derniers exercices biennaux. Compte tenu de la durée de la pandémie et de son impact sur la fourniture de l'AT, en prévision de la reprise des activités en présentiel et de la nécessité de redoubler d'efforts, le budget pour 2022 est fixé à 4,8 millions de CHF. Il est en revanche prévu de maintenir le budget pour 2023 à 4,5 millions de CHF.

199. Le Plan d'AT a été élaboré en partant du principe que cette partie du budget ordinaire retrouvera son niveau antérieur à la fin du prochain exercice biennal. Comme il l'a fait pour le Plan d'AT, le Secrétariat continuera de réorienter les économies réalisées sur l'une des activités au cours de l'année pour financer d'autres programmes d'AT inclus dans le Plan d'AT et identifiés comme prioritaires par les Membres et les Observateurs.

200. Afin de préserver le niveau minimum de flexibilité requis pour faire le meilleur usage possible du budget approuvé, le budget ordinaire alloué à l'AT continuera d'être regroupé en quatre (4) grandes enveloppes:

i) Les activités organisées à Genève pour les généralistes: il s'agira, entre autres, des CAPC, du cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, des Semaines de Genève pour les Membres non-résidents, d'activités particulières destinées aux délégués en poste à Genève et de toute autre activité de formation de portée générale qui se tient à Genève. Il est prévu d'allouer 2 millions de CHF aux activités relevant du Plan d'AT en 2022 et 1,8 million de CHF en 2023.

ii) Les activités thématiques organisées à Genève: il s'agira, entre autres, des activités menées actuellement dans le domaine du règlement des différends, des cours thématiques avancés qui se tiennent à Genève et des activités thématiques destinées aux PMA. Certains colloques ou ateliers organisés à Genève par les Comités de l'OMC sur un aspect particulier de leur travail pourraient également être financés au moyen de cette enveloppe. Il est proposé d'allouer 1,9 million de CHF à ces activités en 2022 et 1,8 million de CHF en 2023.

iii) Activités nationales: il est proposé, dans le Plan d'AT, de fixer le montant de cette enveloppe à 0,7 million de CHF.

iv) Activités diverses: ces activités comprendront le financement des consultants exerçant un rôle consultatif en vertu de l'article 27:2 du Mémorandum d'accord sur le règlement

[43] Le financement pourra être ajusté pour 2023 afin de tenir compte des résultats d'une évaluation du PJP et d'une décision de le remanier.

des différends, et des consultants externes sur la mise en œuvre de la GAR et des cours d'apprentissage en ligne. Certaines activités de sensibilisation destinées aux publics non gouvernementaux seront également financées au titre de cette enveloppe. Des fonds limités seront réservés pour acheter des publications de l'OMC afin d'en faire don aux universités et de les distribuer lors d'activités de sensibilisation. Au total, il est proposé de réserver 0,2 million de CHF à ces différentes fins.

201. Il convient de noter que le poste budgétaire relatif au recrutement d'experts externes continuera d'être géré comme une réserve et distribuée en fonction des besoins, sans dépasser le plafond budgétaire global pour ces dépenses.

7.2 Fonds extrabudgétaires au titre de l'AT

202. Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, la majeure partie des activités menées au titre de l'AT seront financées au moyen de fonds extrabudgétaires au cours de l'exercice 2022-2023. Le Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) continuera de jouer un rôle central à cet égard, car il s'agit du principal canal par lequel les contributions des Membres appuient l'assistance technique fournie par l'OMC.

203. Les ressources liées à l'AT dont dispose l'OMC (reportées des années précédentes) pour financer l'AT qu'elle fournit aux Membres et observateurs en développement sont relativement stables depuis 2016. Le Secrétariat a émis l'hypothèse d'un soutien continu de la part des Membres, en particulier des contributeurs au FGAS au cours de l'exercice précèdent.

204. Le Plan d'AT a été préparé en partant du principe que le soutien au FGAS se poursuivrait au cours du présent exercice biennal et ce, à un niveau légèrement supérieur à celui du précédent Plan d'AT. Cela permettrait au Secrétariat de faire face à toute augmentation du volume des activités d'assistance technique résultant d'une reprise de la prestation d'assistance technique en présentiel et des éventuelles retombées de la douzième Conférence ministérielle. Compte tenu de ces éléments, il est proposé de fixer le montant cible du FGAS en 2022 et 2023 à 13,523 millions CHF.[44]

[44] Le financement pourra être ajusté pour 2023 afin de tenir compte des résultats d'une évaluation du PJP et d'une décision de le remanier.

ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE DE L'ATLC DE L'OMC 2022-2023

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Impact[45]	Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations)	Moyenne 2018-2020: 41,3%	> 40%	Statistiques de l'OMC	Stabilité ou amélioration économique et politique mondiale
		Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations)	Moyenne 2018-2020: 1,1%	> 1,00%	Statistiques de l'OMC	Le nombre de PMA reste constant pendant la période biennale
Résultat clé	**1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations**	Nombre de documents soumis par les pays en développement et les PMA Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2017-2019: Pays en développement: 611 PMA: 99	Augmentation	Base de données Documents en ligne de l'OMC	1. Soutien politique aux questions liées à l'OMC 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents 3. Des ressources humaines et financières sont disponibles
		Nombre de notifications en suspens des Membres bénéficiaires de l'AT	26 par Membre bénéficiaire en moyenne en 2017-2019	Diminution	Base de données sur les notifications (CRN)	
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires des gouvernements bénéficiaires ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants à chaque niveau de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: niveau 1: 3 608 niveau 2: 11 746 niveau 3: 1 833	Stabilité pour les niveaux 1 et 2 Augmentation pour le niveau 3	Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents 3. Les Membres présentent des candidats adéquats 4. Disponibilité des installations de formation à Genève
		Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2017-2019: 145	Augmentation	Base de données du TAMS	Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas

[45] Conformément à la méthode de la GAR, l'impact correspond au résultat de niveau le plus élevé auquel l'OMC contribue conjointement avec d'autres parties prenantes. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun – voir la section 6 pour plus de renseignements.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 163	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas
		Nombre de PMA participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 43	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Le nombre de PMA reste constant 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas
		Part du temps consacré aux méthodes de formation interactives dans chaque activité (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2017-2019: - 42% de cours magistraux - 58% de méthodes interactives	Augmentation à au moins 60% en moyenne de la part des méthodes de formation interactives	Base de données du TAMS	1. Les fonctionnaires de l'OMC suivent une formation sur les compétences pédagogiques en nombre suffisant 2. Les cours sont dispensés en présentiel
		Taux de réussite aux CRPC et CAPC	Moyenne 2017-2019 (CRPC): 96%	Stabilité	RRM	
		Taux de réussite avec mention aux CRPC et CAPC	Moyenne 2017-2019 (CRPC): 37%	Stabilité	RRM	
		Pourcentage de participants jugeant le contenu global et les résultats des CRPC, des CAPC et des cours thématiques avancés en leur attribuant les 2 meilleures notes[46]	Moyenne 2017-2019:		RRM	Un nombre représentatif de formulaires d'évaluation remplis par les participants est reçu à la fin de ces activités de formation
			- CRPC: 98%	Stabilité		
			- CAPC: 93%	Stabilité		
			- cours thématiques avancés: 96%	Stabilité		

[46] Les deux meilleures notes sont normalement de cinq sur cinq et quatre sur cinq.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2017-2019: 238	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Les cours sont dispensés en présentiel 4. Disponibilité des installations de formation à Genève
		Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, le coaching, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi[47]	2019: 5	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Les cours sont dispensés en présentiel 4. Disponibilité des installations de formation à Genève
		Nombre de stagiaires formés dans le cadre de différents programmes de stages	Moyenne 2017-2019: PSM: 17; PFPB: 14	Augmentation pour le PSM Stabilité pour le PFPB	RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds suffisants 2. Les Membres présentent des candidats adéquats 3. Les stagiaires sélectionnés peuvent participer aux programmes
		Nombre de stagiaires formés dans le cadre du Programme de stage de coordonnateur régional	Moyenne 2017-2019: RCI: 6	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds 2. Les Membres présentent des candidats adéquats
		Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2017-2019	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	

[47] Sur des sujets tels que les mesures sanitaires et phytosanitaires; les obstacles techniques au commerce; les notifications concernant l'agriculture; les licences d'importation; et les statistiques du commerce des services. Rapport annuel 2019 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/256, paragraphe 5.75.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits en ligne publiés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 10	Stabilité	RRM	1. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 2. Absence de perturbations sur E-Campus 3. Maintien de la disponibilité de la plate-forme actuelle pour le programme d'apprentissage en ligne
		% de cours en ligne au format SCORM	62% en 2019	Augmentation à 100% à la fin de l'exercice biennal	RRM	
		% de participants jugeant la qualité du contenu des cours en ligne en lui attribuant les 2 meilleures notes	Moyenne 2017-2019: 94%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur E-Campus
		% de participants jugeant la qualité du contenu des cours en ligne en lui attribuant les 2 meilleures notes	Moyenne 2017-2019: 94%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur E-Campus
		Taux de réussite des participants aux cours dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 68%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur E-Campus
		Taux d'abandon dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 24%	Stabilité		
		Taux de réussite avec mention dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 53%	Stabilité		

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	1.2: Instauration de partenariats efficaces	Proportion des activités bénéficiant de la participation d'un partenaire	Moyenne 2016-2018: 54%	Stabilité	Base de données du TAMS	Les partenaires potentiels sont intéressés et disposent des ressources et des connaissances requises dans les domaines où l'OMC n'a peut-être pas les connaissances ou compétences nécessaires
		Part de la contribution des partenaires aux activités d'AT	Moyenne des contributions en 2017-2019: faible: 47%	Diminution de la part des contributions de faible niveau		
Résultat intermédiaire	1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres en matière d'AT	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2017-2019: 76	Stabilité	Questionnaires du Secrétariat	Les Membres peuvent identifier et hiérarchiser leurs besoins
		Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2017-2019: 8	Stabilité	RRM	Stabilité du nombre d'EPC et demande constante de suivis d'EPC
Résultat intermédiaire	1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Visites par connexion des Membres sur le site Web de l'OMC	60 427 en 2019	Augmentation	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Volonté des Membres d'utiliser les sources de données disponibles de l'OMC
		Nombre d'activités d'AT, y compris les formations sur les bases de données de l'OMC, au rang de leurs objectifs	Moyenne 2017-2019: 60	Augmentation	Base de données du TAMS RRM	Demande suffisante de formation sur les bases de données de l'OMC
Résultat clé	**2: Les gouvernements/ territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession**	Nombre de réunions formelles ou informelles tenues par le Groupe de travail pour les gouvernements/territoires accédants bénéficiaires	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	Rapport annuel des DG sur les accessions	Les accessions sont actives Les gouvernements/ territoires présentent les contributions requises à leur groupe de travail
Résultat intermédiaire	2.1: Les participants des gouvernements accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	Nombre de participants des gouvernements/territoires observateurs dans les activités d'AT axées sur les accessions	Moyenne 2017-2019: 1 179	Stabilité	RRM Base de données du TAMS Rapport annuel des DG sur les accessions	1. Les accessions sont actives 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas 3. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	Moyenne 2017-2019: 100% au moins pleinement satisfaisant	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	Disponibilité de fonds Les Membres présentent des candidats adéquats
Résultat intermédiaire	2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de documents pertinents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT[48]	Moyenne 2017-2019: 5,2	Stabilité	Documents en ligne	Les négociations en vue de l'accession à l'AMP restent actives
		Nombre moyen d'interventions effectuées par les Parties accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT aux réunions du CMP	Moyenne 2018-2020: 2,9	Stabilité	Documents en ligne	
		Nombre moyen de réunions de Parties accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT avec la présidence du CMP	Moyenne 2018-2020: 1,29	Stabilité	Base de données interne	
Résultat clé	3: Les établissements universitaires et les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités '' '	Moyenne 2018-2019	Stabilité	Présentation de rapports intermédiaires et annuels par les chaires RRM	Les établissements universitaires et autres parties prenantes restent intéressés par les questions relatives à l'OMC ''
Résultat intermédiaire	3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Nombre de publications	Données à recueillir en 2021	Stabilité en 2022, Augmentation en 2023	Publications, rapports annuels des titulaires de chaires, rapport d'évaluation du Conseil consultatif	Respect des directives du programme
		Évaluation de la qualité des résultats de recherche pour chaque chaire chaque année par le Conseil consultatif	Données à recueillir en 2021	Évaluation positive	Rapports du Conseil consultatif	Respect des directives du programme

[48] Les documents admissibles aux fins de l'indicateur sont les suivants: a) documents de la série GPA/ACC/*; b) documents pertinents des séries GPA/*, WT/Let/*, GPA/W/*, GPA/CD/* (de 2018) et RD/GPA/*; et c) tout autre document pertinent.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
	3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires de l'OMC '	Nombre d'étudiants achevant un cours lié à l'OMC	Données à recueillir en 2021	Stabilité en 2022; Augmentation en 2023	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres	Intérêt pour le commerce multilatéral Respect des directives du programme
		Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Données à recueillir en 2021	Stabilité en 2022; Augmentation en 2023	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	
Résultat intermédiaire	3.3 Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Nombre d'activités de communication chaque année	Données à recueillir en 2021	Stabilité en 2022; Augmentation en 2023	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	Respect des directives du programme
		Conseils fournis aux responsables politiques gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Données à recueillir en 2021	Stabilité en 2022; Augmentation en 2023	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	3.4 Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants participant à des concours soutenus par l'OMC	Données à recueillir en 2021	Stabilité	RRM	Le partenaire externe reste engagé
		Nombre d'étudiants en doctorat supervisés obtenant un doctorat	Étudiants supervisés obtenant un doctorat chaque année: 5	Stabilité	RRM	Les doctorants restent intéressés par les questions relatives à l'OMC
Résultat clé	**4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent**	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, les rapports et les documents produits par ce groupe de parties prenantes	En 2017: 26 sujets liés à l'OMC couverts	Stabilité	Articles de presse, le cas échéant Déclarations de parlementaires, d'associations professionnelles et d'ONG le cas échéant	1. Les parties prenantes continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC 2. Les partenaires de la collaboration continuent de s'intéresser aux questions commerciales
Résultat intermédiaire	4.1: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2017-2019: 7 activités	Stabilité	Base de données du TAMS	Les parlementaires, les journalistes et la société civile continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC
		Nombre d'acteurs non gouvernementaux clés touchés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 355 parlementaires 73 journalistes 28 représentants de la société civile	Stabilité	RRM	
Résultat intermédiaire	4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne	Nombre de matériels de formation consultés	Moyenne 2017-2019: 3 336	Stabilité	Formulaire en ligne	1. Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC 2. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 3. Absence de perturbations extérieures sur E-Campus 4. Maintien de la disponibilité de la plate-forme actuelle pour le programme d'apprentissage en ligne
Résultat intermédiaire	4.3 Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'assistance technique ont été consultées, y compris les nouveaux articles portant sur le sujet	2017: 62 963	Stabilité	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de jeunes professionnels recrutés chaque année par l'OMC	Moyenne 2018-2019: 15	Stabilité	Base de données du TAMS	Les jeunes professionnels sélectionnés peuvent participer au programme
		Évaluation finale des résultats de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2019-2020	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	

ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS

(Milliers de francs suisses)

Résultats clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
					BO	FGAS	Fonds réservés[49]	BO	FGAS	Fonds réservés
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours à Genève pour les PMA – Introduction et activités thématiques – Semaines de Genève	Monde	441			441		
Avancé	Généraliste	E/F/S	Cours avancés de politique commerciale appliqués	Monde	1 625			1 382		
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités de niveau intermédiaire pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie-Pacifique, les Caraïbes, l'ECOACC et l'Amérique latine	Toutes les régions		3 172			3 172	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde	1 866	950		1 810	950	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends)	Monde	60			60		
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités régionales et/ou sous-régionales de renforcement général des capacités	Toutes les régions		370			370	
Intermédiaire/ avancé	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Séminaires et ateliers nationaux, y compris assistance pour l'évaluation des besoins et le suivi et l'évaluation	Toutes les régions	680	40		680	40	
Intermédiaire	Spécialiste	E/F/S	Séminaires régionaux et sous-régionaux sur des sujets spécifiques	Toutes les régions		3 000			3 000	
		E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue Sud-Sud	Toutes les régions			95			95
Avancé	Généraliste	E/F/S	Stages dans le cadre du Programme de formation des Pays-Bas (PFPB)	Monde			774			774
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de stages de coordonnateur régional (SCR)	Monde		210			210	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme franco-irlandais de stages pour les missions (PSM)	Monde			1 061			1 061
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: niveau introductif		x			x		

[49] Les fonds réservés comprennent les contributions affectées par les donateurs pour financer le Programme de la Chine, le Programme franco-irlandais de stages pour les missions, le Programme de formation des Pays-Bas et le Programme de chaires de l'OMC, réservés par l'Australie, l'Autriche 'et la France.

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
					BO	FGAS	Fonds réservés[49]	BO	FGAS	Fonds réservés
Intermédiaire	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Cours en ligne: niveau intermédiaire (généralistes et spécialistes)	Fonctionnaires en poste dans les capitales	x			x		
	Généraliste/ spécialiste	E	Cours en ligne: Cours personnalisé – Créer ses propres cours d'apprentissage en ligne		x			x		
			Sous-total		**4 672**	**7 742**	**1 930**	**4 372**	**7 742**	**1 930**
			Frais généraux (13%)		**-**	**1 006**	**251**	**-**	**1 006**	**251**
			Total		**4 672**	**8 748**	**2 181**	**4 372**	**8 748**	**2 181**

Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires accédants participent aux négociations en vue de l'accession

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
					RB	GTF	Fonds réservés	RB	GTF	Fonds réservés
Intermédiaire/avancé	Généraliste/ spécialiste	E/F/S	Séminaires, cours et ateliers nationaux sur les accessions	Toutes les régions	50	313		50	313	
		E	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: réunions de la table ronde sur les accessions à l'OMC	Monde			230			230
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l'accession à l'OMC (PSA)	Monde			100			100
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: L'accession à l'OMC	Monde	x			x		
			Sous-total		**50**	**313**	**330**	**50**	**313**	**330**
			Frais généraux (13%)		**-**	**41**	**43**	**-**	**41**	**43**
			Total		**50**	**354**	**373**	**50**	**354**	**373**

Résultat clé 3: Les établissements universitaires et 'les étudiants analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
					RB	GTF	Fonds réservés	RB	GTF	Fonds réservés
	Généraliste	E/F/S	Programme des chaires de l'OMC – Phase III[50]	Toutes les régions			1 300			1 300
		E/F/S	Programme de soutien de l'OMC aux étudiants en doctorat	Monde		65			65	
		E/F/S	Don de publications de l'OMC à des établissements universitaires	Toutes les régions	1			1		
			Sous-total		**1**	**65**	1 300	**1**	**65**	1 300
			Frais généraux (13%)		**-**	**8**	**169**	**-**	**8**	**169**
			Total		**1**	**73**	**1 469**	**1**	**73**	**1 469**

Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
					RB	GTF	Fonds réservés	RB	GTF	Fonds réservés
		E/F/S	Activités de sensibilisation pour les parlementaires, les journalistes, la société civile et les entreprises	Toutes les régions	-	605		-	605	
	Spécialiste	E/F/S	Programme des jeunes professionnels (PJP) de l'OMC	Monde		657			657[51]	
		E/F/S	Matériels d'autoformation en ligne	Toutes les régions		-			-	
			Sous-total		**-**	**1 262**	**-**	**-**	**1 262**	**-**
			Frais généraux (13%)		**-**	**164**	**-**	**-**	**164**	**-**
			Total		**-**	**1 427**	**-**	**-**	**1 427**	**-**

[50] Estimation à ajuster en fonction du nombre d'établissements sélectionnés pour participer à la phase III du programme et des contributions totales disponibles.
[51] Le financement pourra être ajusté pour 2023 afin de tenir compte des résultats d'une évaluation du PJP et d'une décision de le remanier.

Autres coûts des programmes: dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
					RB	GTF	Fonds réservés	RB	GTF	Fonds réservés
			Postes L			1 700			1 700	
			Mise en œuvre de la GAR et élaboration de cours d'apprentissage en ligne		125			125		
			Sous-total		**125**	**1 700**	**-**	**125**	**1 700**	**-**
			Frais généraux (13%)		**-**	**221**	**-**	**-**	**221**	-
			Total		**125**	**1 921**	**-**	**125**	**1 921**	**-**

Total général récapitulatif

Titre	Région	Coût estimé 2022			Coût estimé 2023		
		RB	GTF	Fonds réservés	RB	GTF	Fonds réservés
Sous-total		**4 848**	**11 083**	**3 560**	**4 548**	**11 083**	**3 560**
Frais généraux (13%)		**-**	**1 441**	**463**	**-**	**1 441**	**463**
Total		**4 848**	**12 523**	**4 023**	**4 548**	**12 523**	**4 023**